# Plan de Développement 2020-2022



CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**Avis importants**
Le Plan de développement 2020-2022 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de direction de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) à sa réunion du 6 décembre 2019, sur recommandation du Conseil d'administration.

Il est à noter que ce document contient des énoncés prévisionnels et des projections financières. De tels énoncés et projections peuvent, de par leur nature, s'avérer inexactes.
Certaines données à usage interne ou financièrement sensibles ont été supprimées de cette publication.

Couverture : ©Ani_Ka

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

# Plan de Développement 2020-2022

## Liste des graphiques

Graphique 1 - Projets approuvés au cours du Plan de Développement 2017-2019 ..... 3
Graphique 2 - Prêts décaissés au cours du Plan de Développement 2017-2019 ..... 3
Graphique 3 - Taux de croissance du PIB en glissement annuel et taux de la facilité de dépôt de la BCE ..... 6
Graphique 4 - Personnes menaces de pauvreté et d'inégalité dans les pays membres de la CEB ..... 7
Graphique 5 - Investissements du secteur public dans les secteurs sociaux ..... 8
Graphique 6 - Solde migratoire dans les pays de la CEB (en milliers) ..... 9
Graphique 7 - Prévisions des compétences d'emploi futures ..... 10
Graphique 8 - Part de l'investissement des collectivités locales par secteur dans les pays membres de la CEB ..... 12
Graphique 9 - Taux swap Euro 10 depuis 2014 ..... 12
Graphique 10 - Trouver une "vitesse de croisière" – Approbations et décaissements ..... 24

## Liste des encadrés

Encadré 1 - Le Programme régional de logement (RHP) et ses réalisations ..... 4
Encadré 2 - Identifier et promouvoir la finance verte avec des opportunités de contenu social ..... 16

# Sommaire

**Introduction** ..... **1**

**Chapitre 1 – Plan de Développement 2017-2019 : principales caractéristiques et réalisations** . **2**

**Chapitre 2 – Contexte opérationnel** ..... **6**
Défis européens à long terme 8
Défis pour l'activité de prêt de la CEB 12

**Chapitre 3 – Lignes d'action** ..... **15**
Croissance inclusive 15
Soutien aux groupes vulnérables 15
Durabilité environnementale 16

**Chapitre 4 – Moyens d'action pour renforcer l'impact social de la CEB** ..... **18**
Accent sur les pays du groupe cible 18
Poursuite de l'adaptation des instruments financiers 18
Soutien aux partenariats stratégiques infranationaux – *diversification des emprunteurs* 19
Acceptation d'un niveau de risque de crédit plus élevé 19
Recours accru à des mécanismes de partage des risques 20
Augmentation des financements à destination des banques de développement nationales 20
Réponse aux besoins de renforcement des capacités 21
Accentuation des investissements sociaux avec un contenu 'vert' 21
Intégration des ODD dans les activités de la CEB 22
Adaptation continue au changement – émission d'obligations sociales 23

**Chapitre 5 – Scénarios d'exploitation** ..... **24**
Objectifs opérationnels 24
Cadre prudentiel 25

**Chapitre 6 – Alignement de la CEB avec des partenaires et des stratégies internationales** .... **26**
Valeurs et les objectifs généraux du Conseil de l'Europe 26
Poursuite du renforcement de la coopération européenne et internationale 27
Promotion de la Responsabilité sociale d'entreprise et durabilité 28

**Ouvrages cités** ..... **29**

**ANNEXES au Plan de Développement** ..... **30**
Annexe 1 – Principales caractéristiques des plans de développement précédents 30
Annexe 2 – Les projets du Fonds pour les Migrants et les Réfugiés (MRF) 31
Annexe 3 – Pays du groupe cible et non cible de la CEB 33
Annexe 4 – Objectifs de développement durable (ODD) 34
Annexe 5 – Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (PPES) 35
Annexe 6 – Coopération entre le Conseil de l'Europe et la CEB sur les infrastructures judiciaires 36
Annexe 7 – Cadres des agences de notation pour l'évaluation ESG 37

# Introduction

1. La CEB est la seule banque de développement en Europe dotée d'un mandat social, mandat à l'importance croissante compte tenu du large éventail d'enjeux sociaux auxquels l'Europe devra faire face à l'avenir. Ce Plan de Développement présente une feuille de route sur la manière dont la Banque peut aider les pays membres à résoudre efficacement les difficultés à moyen et long terme auxquels ils sont confrontés. Il s'agit pour la plupart de défis de grande ampleur aux répercussions multiples, qui exigeront des réponses elles aussi d'envergure de la part des décideurs politiques au cours des années et des décennies à venir.
2. La CEB continuera à renouveler, renforcer et adapter sa stratégie afin de tirer tout le parti de son mandat social distinctif, de démontrer sa pertinence et de garantir l'efficacité du soutien qu'elle apporte à des projets sociaux à fort impact dans ses États membres.
3. La Banque s'attachera à maintenir les niveaux actuels d'activité en collaborant avec de nouveaux emprunteurs, notamment ceux plus modestes et plus complexes qui, à défaut, auraient du mal à obtenir un financement. Ce Plan de Développement reflète la stratégie de la Banque pour aborder des projets de complexité variable et soutenir un large éventail d'emprunteurs, tout au long des phases de préparation et de mise en œuvre des projets.
4. La CEB devra veiller à ce que les emprunteurs doués de capacités différentes soient en mesure d'atteindre leurs objectifs sociaux. À cette fin, la Banque continuera de fournir une assistance technique en fonction des besoins, de démultiplier ses propres ressources au moyen de partenariats stratégiques, et d'élargir les financements sous forme de dons chaque fois que cela est possible.
5. La Banque est résolue à soutenir les pays dans leur transition vers des voies de développement plus durables au plan écologique et plus résilientes, compatibles avec l'Accord de Paris sur les changements climatiques. L'action qu'elle mène pour catalyser le développement de projets qui contribuent à la lutte contre le changement climatique, à la prévention et à la réduction de la pollution de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles en est la preuve. La CEB encourage également l'intégration de mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans tous les projets à caractère social, aidant ainsi les États membres à atteindre les objectifs fixés dans les cadres stratégiques mondiaux et nationaux en matière d'environnement et de changement climatique.
6. Le mandat social unique de la Banque en fait une institution toute désignée pour soutenir les efforts déployés par ses États membres en vue de réaliser leurs programmes respectifs relatifs aux ODD. Sa mission, à savoir promouvoir l'inclusion économique, la cohésion sociale et la durabilité environnementale au moyen d'investissements à vocation sociale, s'inscrit en effet en droite ligne avec le Programme des Nations Unies à l'horizon 2030 (Agenda 2030).
7. Ce Plan de Développement vise à mettre en lumière à la fois les efforts actuels de la Banque et les moyens supplémentaires dont elle dispose pour remplir son mandat social, afin de contribuer à renforcer la cohésion sociale et d'assurer une économie plus inclusive et durable dans toute l'Europe.

# Chapitre 1 – Plan de Développement 2017-2019 : principales caractéristiques et réalisations

8. Le Plan de Développement 2017-2019 a été approuvé par le Conseil de direction lors de sa réunion du 2 décembre 2016, sur recommandation du Conseil d'administration.

9. S'appuyant sur les réalisations antérieures[1], le Plan 2017-2019 visait à répondre à l'évolution de l'environnement européen caractérisé par les ramifications prolongées de la crise financière, telles que la faiblesse des taux d'intérêt et un secteur financier prudent dans son activité de prêt, ceci aggravé par les conséquences politiques, sociales et économiques de la vague de migrants et réfugiés en Europe.

10. Plus précisément, le Plan de Développement 2017-2019 a souligné les efforts continus de la Banque en faveur des investissements sociaux. Elle a ainsi renforcé ses priorités stratégiques, en consolidant ses lignes d'action existantes et en en créant de nouvelles :
    - croissance durable et inclusive : soutien des infrastructures publiques à vocation sociale, de la création et du maintien d'emplois, de l'accès aux marchés du travail, du logement et de l'intégration des groupes vulnérables
    - intégration des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants
    - action en faveur du climat : élaboration de mesures d'atténuation et d'adaptation.

11. En concrétisant ces nouvelles lignes d'action à travers des activités opérationnelles et des investissements tangibles, la CEB a mis un accent accru sur les projets intersectoriels et a élaboré des méthodologies permettant de mieux identifier les projets les plus bénéfiques aux populations vulnérables. Par exemple, des projets intersectoriels dans le secteur du logement ont permis à la Banque de financer des initiatives associant la construction de logements à des structures de service à la collectivité, d'éducation, de soins de santé et de protection sociale. Dans le même temps, la CEB a œuvré à généraliser la lutte contre le changement climatique à l'ensemble de ses projets (par exemple, l'efficacité énergique dans les projets de logement), afin d'assurer une approche transversale en la matière.

12. Le Plan a également introduit les méthodes de sélection de la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux dans la phase d'analyse des projets, ce qui a permis à la Banque de renforcer l'un de ses atouts distinctifs, à savoir la capacité d'identifier les projets sociaux à valeur ajoutée. De plus, la Banque a constitué des fonds d'assistance technique supplémentaires, principalement en faveur des pays du groupe cible[2]. Les parties chargées de la mise en œuvre ont ainsi disposé de plus de moyens pour démultiplier les impacts sociaux, environnementaux et de durabilité des projets.

13. En outre, la CEB a accordé plus d'attention à s'assurer que les projets renforcent l'égalité des sexes dans tous ses États membres. C'est ainsi que l'approche en quatre volets de la Banque examine notamment le degré de promotion de l'égalité des sexes lors de l'analyse de chaque projet. À titre d'exemple, pour promouvoir cette égalité, la Banque s'est efforcée de favoriser une plus grande participation des femmes sur le marché du travail, par le biais de financements ciblés de PME destinés aux entrepreneuses et en œuvrant à la prise en compte de l'égalité des sexes dans les projets d'inclusion sociale qui s'y prêtaient[3].

14. Dans un contexte d'anxiété économique, sociale et politique continue perçu sur l'ensemble du continent, le Plan de Développement 2017-2019 a visé à encore plus renforcer une coopération étroite de la CEB avec les institutions de l'UE, d'autres institutions internationales (financières ou non) ainsi que les banques de développement nationales.

---

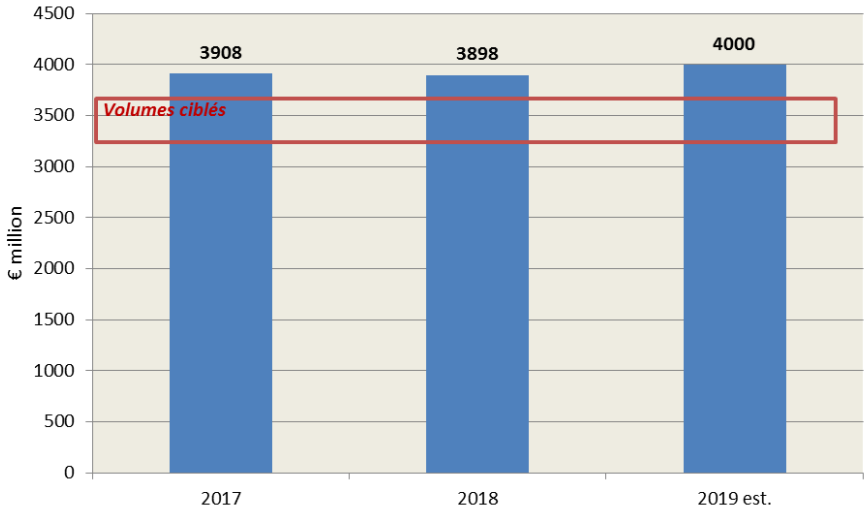
1 Voir l'annexe 1 qui dresse le contexte historique des récents plans de développement ayant contribué à l'élaboration du Plan 2017-2019.

2 Voir en Annexe 3 la liste des pays du groupe cible

3 Ces efforts s'inscrivent dans la droite ligne de ceux d'autres organisations internationales, par exemple, la Note d'orientation du PNUD sur l'intégration du principe de l'égalité des sexes dans la programmation du développement.

15. Dans son Plan de Développement 2017-2019, la Banque a défini des critères de référence opérationnels reflétant la situation exceptionnelle créée par la crise des réfugiés et des migrants, et l'expansion des opérations qui s'en est suivie en 2016. De fait, les projets approuvés ont augmenté de 50% par rapport à 2014-2016, pour atteindre € 3,5 milliards fin 2016. L'objectif en matière de projets approuvés a donc été fixé à € 3,5 milliards par an en moyenne dans le Plan de Développement 2017-2019, un chiffre qui intègre, pour les pays du groupe cible, une augmentation des approbations et un volume supérieur à € 1 milliard de décaissements. Ces volumes ont été planifiés avec une flexibilité de +/- 10% compte tenu d'un environnement économique et politique toujours difficile.

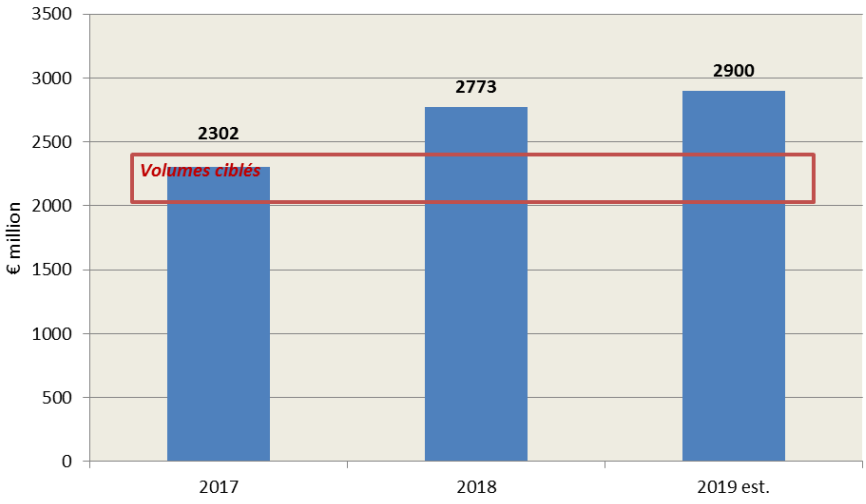
Graphique 1 - Projets approuvés au cours du Plan de Développement 2017-2019




Source – CEB

16. Le nouveau niveau d'activité de la Banque est demeuré conforme aux objectifs fixés dans le Plan de Développement 2017-2019, ce qui souligne la pertinence croissante de la CEB dans une Europe plus sociale. La Banque a atteint ses objectifs opérationnels en s'efforçant d'augmenter constamment ses activités de prêt de façon à répondre à la demande. Le total des projets approuvés s'élevait à € 3,9 milliards en 2017 comme en 2018 et il semble que les chiffres de 2019 resteront au même niveau. Le total des décaissements connaît une augmentation régulière, avec € 2,3 milliards en 2017, € 2,8 milliards en 2018, et € 2,8-2,9 milliards prévus en 2019.

Graphique 2 - Prêts décaissés au cours du Plan de Développement 2017-2019



17. Les activités en faveur des pays du groupe cible sont demeurées une priorité stratégique pour la CEB. En effet, les opérations dans ces pays sont souvent plus difficiles à analyser et à mettre en œuvre, et la Banque a déployé des efforts considérables pour y mettre en place un solide portefeuille de prêts. En particulier, les opérations dans les pays du groupe cible nécessitent souvent une analyse et un suivi plus précis des projets en ce qui concerne l'allocation des ressources (ressources humaines, assistance technique, honoraires des consultants et délais du cycle de projet).

18. Alors que le soutien aux pays du groupe cible soit multiple, il convient de noter que ce groupe représentait 64% de la consommation de capital tout en ne contribuant qu'à 17% du capital souscrit. Les activités de prêt dans les pays du groupe cible demeurent une priorité pour la Banque et son utilisation des ressources en capital continuera de favoriser ces pays, comme souligné au chapitre 4 du document.

19. Les prêts aux pays du groupe cible ont contribué au rythme accru des activités de prêt de la Banque. De fait, ces prêts se sont élevés à € 1,45 milliard en 2017 et à € 1,64 milliard en 2018. Les décaissements en faveur des pays du groupe cible ont eux aussi régulièrement augmenté, passant de € 1,15 milliard en 2017 à € 1,25 milliard en 2018. Pour 2019, ils devraient atteindre € 1,25-1,35 milliard, ce qui est bien supérieur à l'objectif de € 1 milliard défini dans le Plan.

20. En outre, des initiatives telles que le Programme régional de logement (RHP) et le Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF) ont une nouvelle fois démontré le rôle plus large de la Banque pour aider les pays membres à mettre en œuvre des projets sociaux par des activités fiduciaires et financées par des dons. La Banque a continué d'apporter son aide à la mise en œuvre du RHP, qui a permis de créer plus de 4 000 logements destinés à des personnes déplacées dans des pays de la "route des Balkans". Grâce à la création et la mise en œuvre réussie du système de dons du MRF par la CEB, les États membres les plus touchés par la crise des migrants et des réfugiés ont eu accès à des fonds vitaux pour subvenir aux besoins urgents de cette population (nourriture, abris, services médicaux et protection) - Voir annexe 2. Au-delà de l'intervention d'urgence du MRF, la Banque a depuis ouvert ses prêts à des programmes visant l'intégration à long terme des migrants.

Encadré 1 - Le Programme régional de logement (RHP) et ses réalisations

Le Programme régional de logement (RHP) a été créé en 2012 pour faire face au déplacement prolongé des réfugiés et des personnes déplacées vulnérables qui vivaient toujours sans logement convenable depuis la fin des conflits de 1991-1995 sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie (ainsi que des personnes déplacées au Monténégro depuis 1999).

Le RHP comprend quatre programmes nationaux de logement dans les quatre pays partenaires - Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie. Le programme vise à fournir des solutions de logement à 11 000 familles parmi les plus vulnérables (quelque 34 000 personnes) d'ici la fin de 2021. Outre la fourniture de logements, le programme vise à renforcer la capacité institutionnelle des pays partenaires à offrir des solutions de logement durables non seulement aux bénéficiaires du RHP, mais aussi à d'autres groupes de population ayant des besoins de logement non satisfaits. La CEB collabore avec deux autres partenaires opérationnels, le HCR et l'OSCE, pour mettre en œuvre et accomplir le mandat du Programme.

En mars 2019, le RHP avait reçu € 287 millions de contributions de donateurs, la majeure partie, soit € 234 millions, provenant de l'Union européenne. Le programme a approuvé des dons de projet d'un montant de € 235 millions et décaissé € 120 millions. À ce jour, 11 800 personnes vulnérables au total ont obtenu un nouveau logement.

21. Conformément au Plan 2017-2019, la CEB a entrepris une évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer de la résilience financière de la Banque dans un contexte marqué par un rythme plus soutenu de son activité de prêt. En outre, la Banque a revu sa politique financière et de gestion du risque en 2017, afin de poursuivre l'amélioration de son référentiel de gestion du risque, et l'adaptation des dispositifs de contrôle en place.

22. Les dernières discussions à ce sujet ont été tenues par le Conseil d'administration en mars 2019. Cette évaluation a confirmé la santé financière de la CEB, grâce à une politique de risque prudente en matière de prêts et de gestion d'actifs. En outre, le rapport souligne que le ratio d'adéquation des fonds propres (RAC) a été déterminé par la diversité géographique des pays auxquels la Banque prête de l'argent et par leurs notations de crédit respectives.

23. Cette évaluation a permis de confirmer la solidité des ratios prudentiels de la Banque, la prudence de ses conditions d'octroi de prêts et l'approche très complète adoptée pour la surveillance des fonds propres. Ses conclusions servent de base à l'élaboration du Plan de Développement 2020-2022.

24. En raison de l'augmentation des approbations de projets et des décaissements, l'encours du portefeuille de prêts a augmenté de 12% entre 2017 et 2019, pour atteindre un montant estimé à € 15,5 milliards à la fin de l'année. Or, la qualité du portefeuille de prêts de la CEB s'est améliorée dans ce contexte et la rentabilité a été résiliente : ainsi, la Banque a non seulement maintenu son excellente notation de crédit[4], mais elle a également vu l'une des principales agences de notation lui accorder la note AAA[5].

25. Le coefficient d'exploitation de la CEB a quelque peu souffert ces dernières années en raison du double effet de la baisse des produits d'intérêts (dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt) et des changements dans la structure opérationnelle de la Banque, induits par la hausse des volumes, la complexité croissante des projets et les évolutions rapides des technologies ainsi que de la réglementation. Malgré ces circonstances, le ratio n'a été relevé que de 3 points entre fin 2016 et 2018, et se maintient depuis lors à 33,3%. Cette tendance s'observe chez toutes les IFI européennes, qui sont confrontées à un environnement financier et opérationnel similaire.

[4] Voir le rapport de recherche de S&P intitulé "*Council of Europe Development Bank Upgraded To 'AAA' On Criteria Revision; Outlook Stable*" https://coebank.org/documents/737/SP_Press_release_CEB_upgrade_AAA_Feb_15_2019.pdf

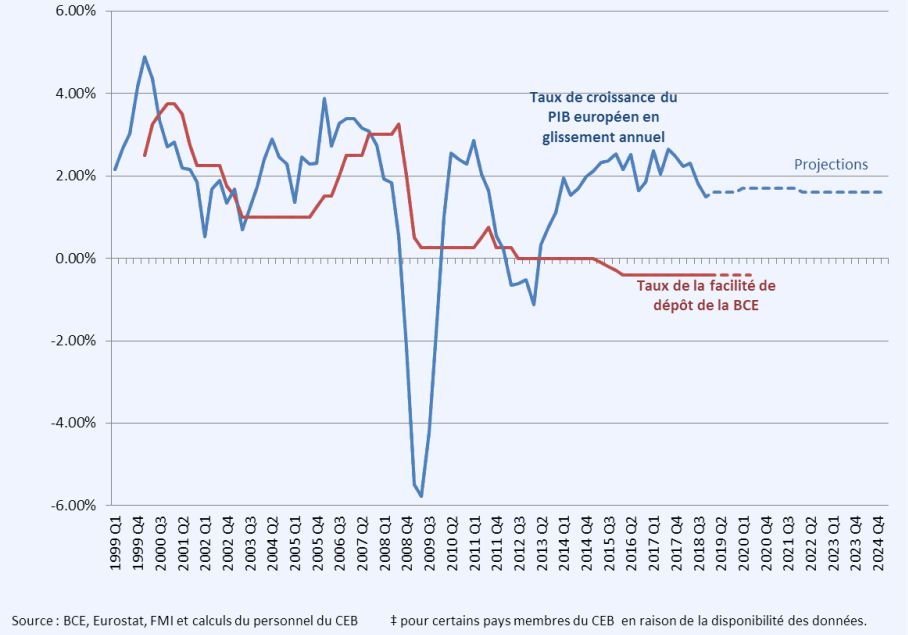
[5] Fitch Ratings a relevé la notation de la CEB de stable à positive le 3 septembre 2019

# Chapitre 2 – Contexte opérationnel

26. Bien que l'économie européenne ait connu une croissance positive continue depuis 2012, les perspectives économiques futures de l'Europe restent incertaines en raison de divers facteurs externes et internes tels que la réduction des perspectives du secteur des exportations en raison des tensions commerciales mondiales, la croissance modérée des prix et le ralentissement de la production industrielle. Dans le même temps, l'économie demeure dynamique pour ce qui est d'autres facteurs tels que l'augmentation de la consommation privée et des ménages, l'amélioration des conditions du marché du travail (croissance plus forte des salaires), la croissance des investissements privés et l'amélioration de l'activité de prêt bancaire. Toutefois, l'environnement macroéconomique actuel, toujours positif, prévaudra si les tensions commerciales mondiales ne s'aggravent pas davantage et si la menace d'un Brexit sans accord s'apaise (Commission européenne, 2019).

27. La croissance du PIB dans l'UE-28 a commencé à baisser pour s'établir à des niveaux inférieurs, quoique toujours positifs (voir graphique 3). Selon les prévisions de la Commission européenne, la croissance s'établira à 1,4% en 2019 et s'accélérera pour atteindre 1,6% en 2020, puis devrait rester contenue dans un avenir prévisible (FMI 2019). En outre, les taux d'inflation[6] devraient rester modestes autour de 1,4% (en deçà de l'objectif de 2% fixé par la BCE), la croissance modérée du PIB et le resserrement des marchés du travail ne se traduisant pas encore par une inflation des prix. Afin de soutenir le ralentissement de la croissance du PIB et la faiblesse des taux d'inflation, la BCE a encore assoupli sa politique monétaire le 12 septembre 2019 en abaissant le taux de la facilité de dépôt à -0,50% (de -0,40% à -10 points de base et a laissé la porte ouverte à de nouvelles réductions dans le futur), a relancé son programme de rachat d'actifs (*APP*, ou plus communément appelé "assouplissement quantitatif") et introduit un système à deux niveaux pour la rémunération des excédents de liquidités détenus par les banques (dans le but de promouvoir le crédit bancaire).

Graphique 3 - Taux de croissance du PIB en glissement annuel et taux de la facilité de dépôt de la BCE




Source : BCE, Eurostat, FMI et calculs du personnel du CEB ‡ pour certains pays membres du CEB en raison de la disponibilité des données.

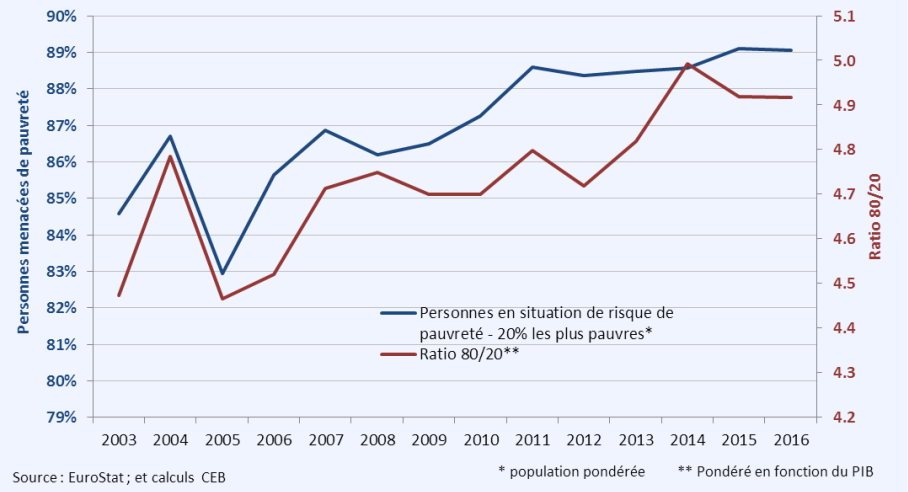
28. La reprise économique actuelle, amorcée en 2013, a entraîné une croissance réelle régulière du PIB (2,1% l'an), tandis que la croissance de l'emploi s'est, elle, montrée plus modérée (1,2% l'an). La croissance réelle des salaires a plus ou moins stagné par rapport à la productivité du travail, signe supplémentaire que la reprise économique est inégale. Alors qu'elle s'essouffle aujourd'hui, la reprise n'a pas été pleinement ressentie par tous. Par exemple, les taux

[6] L'inflation mesurée par l'indice de référence exclut de son calcul le prix de biens tels que l'énergie et les produits de base liés à l'alimentation, dont la volatilité des prix est généralement plus élevée

d'emploi des migrants et des personnes peu qualifiées s'établissent respectivement à 64,4% et 52,9%, ce qui est inférieur aux niveaux d'avant la crise. Le taux de chômage des jeunes dans l'UE à 28 n'a que dernièrement commencé à reculer et atteignait 15,6% fin 2018, ce qui est bien supérieur aux 7,0% du taux de chômage total.

29. En outre, le taux d'inégalité des revenus, mesuré selon le rapport 80/20[7], affiche une tendance à la hausse (voir Graphique 4), ce qui indique que la croissance économique favorise de plus en plus les couches les plus aisées de la population. Parallèlement, le taux de risque de pauvreté[8] a connu une hausse continue pour les 20% de la population aux revenus les plus bas, atteignant presque 89% en 2016. Ces indicateurs d'inégalité montrent la difficulté persistante qu'éprouvent les différents pays à garantir une meilleure répartition des retombées de la croissance économique, ainsi qu'un accès plus équitable aux opportunités et aux services publics (notamment à l'éducation, aux soins de santé et au logement). Cet accès aux services publics fait clairement partie du mandat social et des activités de la CEB.

Graphique 4 - Personnes menaces de pauvreté et d'inégalité dans les pays membres de la CEB




30. Par ailleurs, la crise des migrants et des réfugiés de 2015 a permis une plus grande prise de conscience face à l'insuffisance des ressources et capacités d'intégration de l'Europe. Jusqu'ici, les politiques et mesures d'intégration les plus réfléchies se sont surtout révélées adéquates pour garantir que les migrants contribuent positivement à l'économie et au système social de leur pays d'accueil.[9] Or, des difficultés considérables subsistent pour les migrants, comme un taux de chômage plus élevé, la surqualification au travail, un risque plus important de vivre dans des logements surpeuplés et de mauvaise qualité, ainsi qu'un accès plus restreint au système éducatif et aux possibilités de formation (OCDE 2018).

31. Les dépenses publiques en matière d'éducation et de santé, deux secteurs clés de la politique sociale pouvant contribuer à améliorer les perspectives économiques tant des nationaux que des migrants, stagnent et ont même commencé à baisser depuis 2008, en raison des politiques budgétaires résultant de la récession. Particulièrement visible lorsque l'on examine la formation brute de capital fixe dans ces deux domaines (voir Graphique 5), cette tendance a contribué à creuser le déficit d'investissement dans les infrastructures sociales, qui, selon les estimations, atteint un montant annuel de 100 à 150 milliards d'euros dans les pays de l'UE (Fransen, del Bufalo and Reviglio 2018).

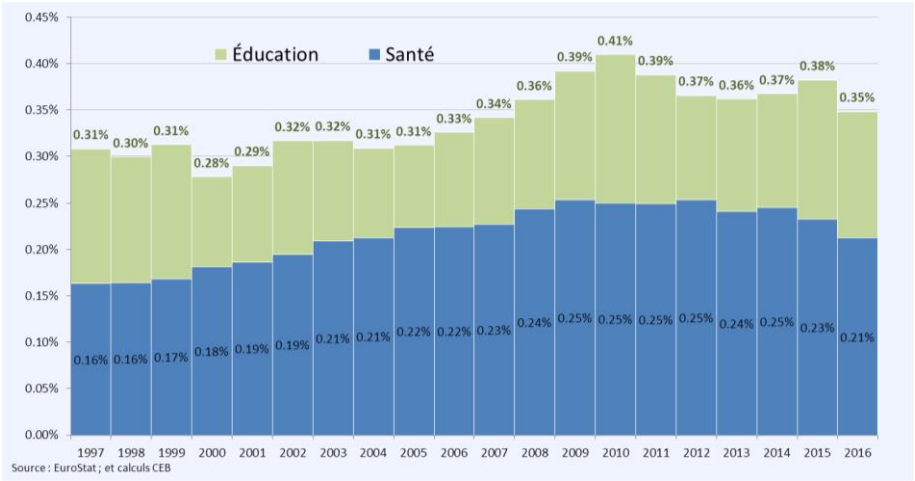
---

7 Il s'agit du rapport entre les revenus des 20% les plus riches de la distribution des revenus, et ceux des 20% les plus pauvres.

8 Le taux de risque de pauvreté est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux (Eurostat).

9 Cf. notamment les références suivantes : (OECD 2018, Crul, Schneider and Lelie 2012, Batsaikhan, Darvas and Gonçalves Raposo 2018).

Graphique 5 - Investissements du secteur public dans les secteurs sociaux
(Investissements bruts en capital fixe) en % du PIB - pays membres de la CEB




32. L'évolution des priorités politiques semble toutefois augurer d'une hausse des investissements dans les années à venir. Au niveau de l'UE, cela transparaît dans le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de la Commission européenne, qui intègrera des mécanismes tels que le Plan d'investissement pour l'Europe (*InvestEU*) visant à promouvoir les investissements sociaux, ainsi que l'enveloppe plus importante du Fonds social européen 'plus' (FSE+) afin de financer des projets d'inclusion sociale et de développement économique durable. À l'échelon national, les États membres de l'UE ont, depuis 2015, adopté voire fait progresser des stratégies mettant davantage l'accent sur les investissements sociaux.

## Défis européens à long terme

33. Les répercussions de nombre des défis évoqués plus haut continueront d'être ressenties à l'avenir, tandis que les fondations socio-économiques de l'Europe se verront transformées par les changements démographiques, migratoires et technologiques.

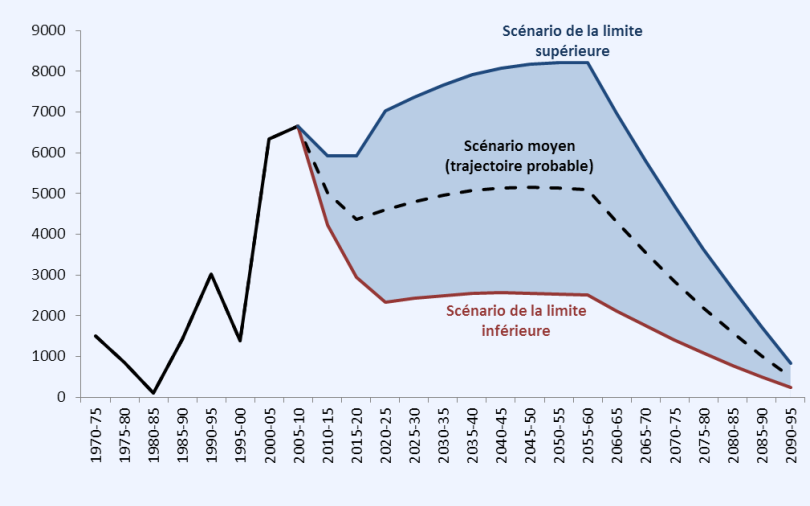
34. **Changements démographiques** - En raison du vieillissement de la population et de la baisse de fertilité au sein des États membres de la CEB, ceux-ci devraient enregistrer une nette diminution de leur population, d'environ 520 millions en 2015 à 485 millions en 2100 (-6,75%) selon les scénarii prudents. Des scénarii plus pessimistes prédisent même une baisse jusqu'à 377 millions (-27%)[10]. Cette réalité démographique se traduirait par une augmentation du taux de dépendance global[11], de 0,49 en 2015 à 1,0 en 2100 selon les estimations prudentes, ce qui signifie que chaque personne active sur le marché du travail devrait produire les ressources nécessaires pour une personne inactive (ou un enfant). À l'heure actuelle, ce ratio est de deux personnes actives pour une personne inactive. Une telle situation exigerait d'encore plus mobiliser les ressources disponibles pour pouvoir maintenir les infrastructures sociales requises dans chaque pays.

35. **Tendances migratoires** - La détérioration de la situation démographique dans les États membres de la CEB pourrait partiellement être limitée par le nombre de migrants légaux qui entreront sur le marché du travail au cours des décennies à venir. Comme le montre le Graphique 6, la migration nette dans les pays membres de la CEB continuera d'afficher une tendance à la hausse, s'établissant à environ 5 millions par an jusqu'à 2050-60, après quoi elle devrait connaître une chute importante. Cette estimation ne prévoit pas d'envolées significatives du nombre de migrants et de réfugiés similaires à celles constatées en 2015[12], mais de tels chocs

[10] *Wittgenstein Centre for Demography and Global Human Capital*.
[11] Rapport entre la population économiquement dépendante (enfants et personnes âgées de 65 ans ou plus) et la population en âge de travailler (15-64 ans).
[12] De tels chocs peuvent se produire en raison des perturbations économiques, politiques et climatiques qui peuvent survenir en dehors de la zone des États membres de la CEB.

sont susceptibles de se produire en dehors des États membres de la CEB en raison de probables bouleversements économiques, politiques et climatiques. La migration nette dans les pays membres de la CEB jouera donc un rôle essentiel dans les décennies à venir, et nécessitera de maintenir des services publics capables de mettre en œuvre des politiques économiques et d'intégration sociale efficaces.

Graphique 6 - Solde migratoire dans les pays de la CEB (en milliers)



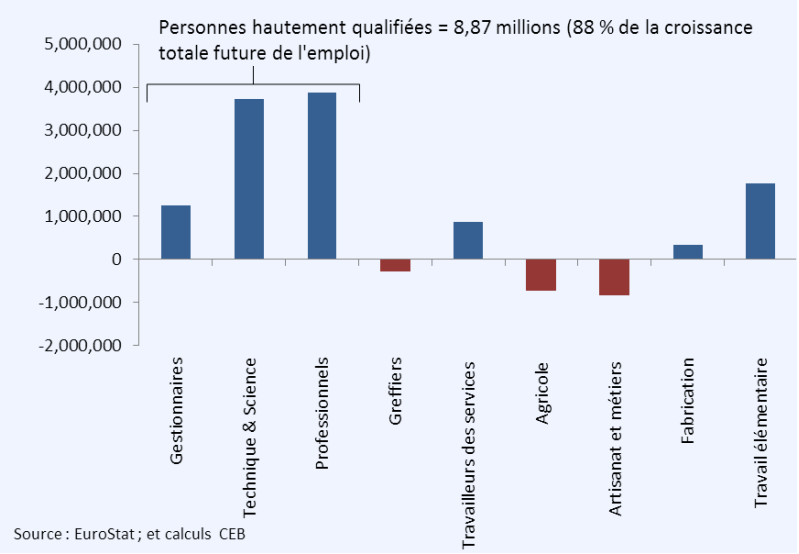

36. **Urbanisation croissante** - Au sein des États membres de la CEB, la tendance historique de la population à se concentrer dans les zones urbaines économiquement les plus dynamiques devrait se poursuivre. Selon les estimations, les zones urbaines devraient abriter 87% de la population des pays membres de la CEB d'ici 2050. Comme l'explique le document thématique sur "l'engagement de la CEB pour les villes inclusives et durables" élaboré en préparation du prochain Plan de Développement, les zones urbaines vont devoir faire face à tous les défis à moyen et long terme décrits dans ce chapitre[13], et suffisamment se préparer à supporter différents chocs externes[14]. Les collectivités locales, qui surexploitent déjà leurs ressources financières pour assurer une croissance économique inclusive et fournir des infrastructures et services sociaux appropriés, subiront donc une pression plus importante.

37. **Évolution du marché du travail** - est elle aussi préoccupante dans de nombreux pays membres de la CEB, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. La rapidité des changements technologiques (numérisation, automatisation et intelligence artificielle) suscite de grandes craintes quant au maintien de sources de revenus par le travail dans les décennies à venir, craintes encore accentuées par la transformation de l'industrie et de la réglementation du travail et, dans une moindre mesure, par la mondialisation : l'avenir est perçu comme offrant de moins en moins d'opportunités. Il apparaît clairement que la structure du marché du travail dans de nombreux États membres de la CEB crée davantage de demande pour une main-d'œuvre hautement qualifiée que pour une main-d'œuvre moins qualifiée. C'est ce qui ressort du Graphique 7, selon laquelle près de 88% des nouveaux emplois créés au cours de la prochaine décennie seront hautement qualifiés. Il importe de souligner que malgré la transformation des secteurs existants par les technologies et d'autres facteurs, de nouveaux secteurs émergent et créent de nouvelles opportunités économiques – le plus remarquable étant l'économie verte, qui affiche une rapide croissance (OIL 2018).

[13] Également dans le document thématique du Plan de développement, intitulé "L'engagement de la CEB en faveur des villes inclusives et durables".

[14] Par exemple, un nouvel afflux soudain de migrants, des catastrophes naturelles ou des ralentissements économiques

Graphique 7 - Prévisions des compétences d'emploi futures
Emplois qui devraient être créés entre 2018 et 2030 en Europe




38. Les pays ont amplement le temps de s'assurer que la population active sera capable de s'adapter efficacement à un nouveau marché du travail accordant plus d'importance aux compétences. Assurer le bon déroulement de cette transition est fondamental afin de ne laisser personne de côté et d'éviter que les inégalités ne se creusent davantage. Cela aura de profondes répercussions sur la capacité des gouvernements à transformer les cursus existants et futurs, de façon à répondre aux nouvelles exigences du marché du travail, tant dans l'enseignement obligatoire et supérieur que dans la formation continue et professionnelle (Banque Mondiale 2019) Les systèmes éducatifs devront notamment concevoir et fournir à la fois des infrastructures de haute qualité et des composantes d'enseignement (volet 'soft' de l'investissement). L'amélioration de ces dernières requiert d'accorder plus d'attention à la formation et aux ressources dont disposent les enseignants et formateurs pour ce faire, à tous les niveaux et stades du système éducatif. Ces différents efforts permettront aux étudiants, aux stagiaires et aux travailleurs de tirer pleinement parti d'un marché du travail en mutation.

## Les objectifs de développement durable (ODD)

39. Le mouvement en faveur d'un développement durable et inclusif est un mouvement mondial. La communauté internationale a redoublé d'efforts pour résoudre les problèmes communs en adoptant les objectifs de développement durable (ODD) définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, et qui s'appliquent tant aux pays en développement qu'aux pays développés. Ces ODD engagent 193 pays à atteindre, d'ici 2030, 17 objectifs divers mais interconnectés, eux-mêmes subdivisés en 169 sous-objectifs (ou "cibles". Ils constituent une feuille de route pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, avec pour mot d'ordre de "ne laisser personne de côté".

40. Les objectifs et sous-objectifs définis ont une portée large (voir annexe 4 pour la liste complète) et bon nombre s'appliquent aux États membres de la CEB. Les ODD fournissent des orientations aux États membres pour la conception et la mise en œuvre de leurs politiques d'investissement à vocation sociale actuelles et futures.

41. À l'heure actuelle, un certain nombre de pays de la CEB ont déjà commencé à réfléchir à la façon d'intégrer les ODD pertinents au sein de leurs cadres politiques et de mobiliser et d'augmenter efficacement le financement destiné à leur réalisation dans les prochaines années. Le cadre des ODD souligne par ailleurs clairement que la réalisation de ces derniers soumettra les budgets des États à une pression considérable et appelle donc à une utilisation accrue et plus efficace du financement international – y compris du secteur privé.

## Changement Climatique

42. L'urgence implacable et croissante liée au changement climatique a conduit les pays du monde entier à s'unir et à adopter l'Accord de Paris sur le changement climatique de 2015, qui servira de cadre principal pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels (avec pour objectif plus ambitieux de la maintenir en dessous de 1,5 degré).

43. Si les pays n'augmentent pas de manière significative leurs contributions nationales déterminées pour s'aligner sur l'objectif de température de l'Accord de Paris, l'ampleur du changement climatique pourrait atteindre des niveaux écrasants. Le changement climatique a déjà un impact sur les sociétés mondiales et européennes. Les effets négatifs sur la santé publique, les perspectives économiques et même la stabilité politique (Rüttinger, et al. 2015, COACCH 2018) en seront amplifiés. En Europe, les effets négatifs seront principalement ressentis par les populations vulnérables des régions touchées par des conditions météorologiques plus instables et extrêmes, en particulier dans les pays de l'Europe du Sud et de l'Est.

44. Pour atténuer ce résultat indésirable, les pays de l'Union européenne ont été les plus réactifs pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, en fixant des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (par exemple, en augmentant la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique et en améliorant les normes de rendement énergétique). Dans le même temps, les pays de l'UE ont mis en place des stratégies d'adaptation pour renforcer la résilience aux effets du changement climatique (par exemple, par des mesures de gestion des inondations et de la sécheresse).

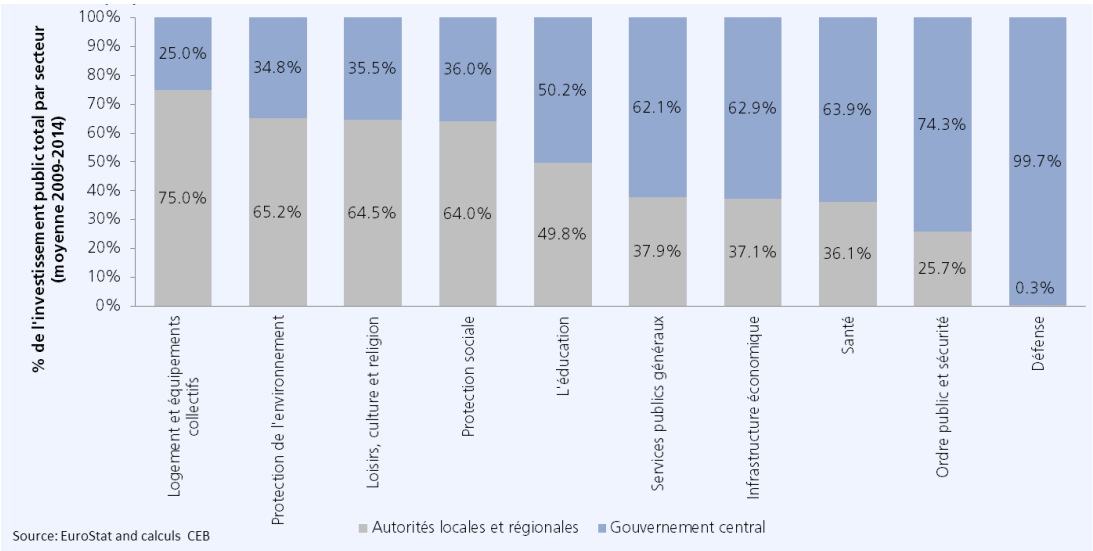
## Accent accru au niveau infranational

45. Depuis quelque temps maintenant, de nombreux États membres de la CEB ont lancé un vaste processus de décentralisation, qui délègue largement aux collectivités locales la responsabilité de mettre en œuvre les politiques sociales primordiales. Ce processus de décentralisation varie d'un pays européen à l'autre, et peut être très dynamique dans certains États membres de la CEB, avec une réorientation des priorités politiques vers la décentralisation ou la recentralisation. Ces dernières années, la tendance globale est néanmoins à la décentralisation. Dans certains cas, mais pas toujours, ce processus s'accompagne d'une augmentation des pouvoirs financiers au niveau infranational – bien qu'ils soient parfois limités.

46. Quels que soient le degré et la portée de la décentralisation au sein d'un pays, les collectivités locales sont responsables de l'essentiel des investissements dans les services publics, ainsi que de la fourniture de ces derniers. Cette responsabilité ne peut que se renforcer, car la tendance à long terme de la croissance dans les zones métropolitaines, locales et régionales se poursuit et les pouvoirs publics devront faire face à une pression financière toujours plus forte pour traiter les conséquences de cette croissance. Les maires des villes doivent faire face à une demande constante de solutions de logement de qualité et abordables, et fournir des services d'éducation et de santé adéquats, des systèmes de transport modernes et de meilleures conditions environnementales. De plus, la concentration des populations dans les agglomérations continuera d'exercer au quotidien une pression croissante sur les services publics et les infrastructures (problèmes de congestion, gestion des déchets et de l'eau, qualité de l'air, etc.).

47. Entre 2009 et 2015, les gouvernements et collectivités locales d'Europe ont représenté en moyenne 53,6% des investissements publics totaux (CEB 2017), les collectivités locales jouant par ailleurs un rôle grandissant dans la mise en œuvre de la politique sociale (voir Graphique 8 ci-dessous.) Ce phénomène va s'intensifier car les villes et les régions conçoivent progressivement des stratégies à long terme visant à renforcer leur capacité à créer les conditions d'un développement durable pour les multiples générations qui s'efforceront d'offrir une qualité de vie élevée, des possibilités d'emploi et d'affaires et des services essentiels d'infrastructure sociale.

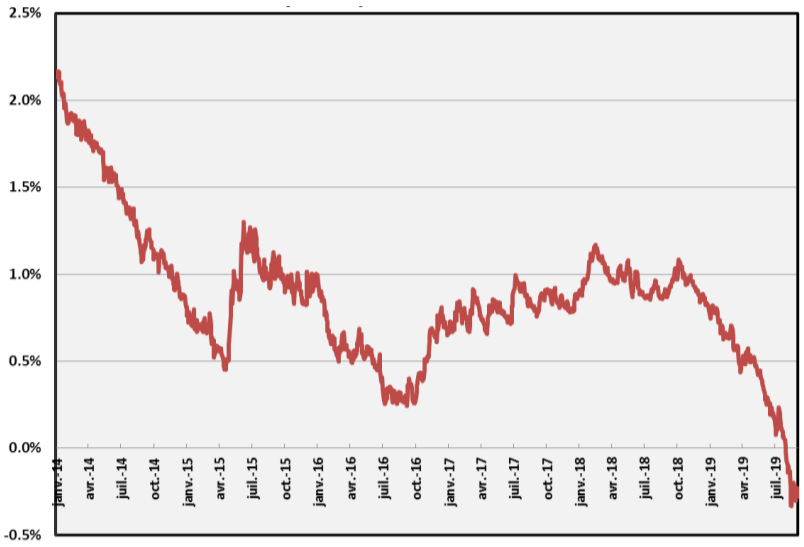
Graphique 8 - Part de l'investissement des collectivités locales par secteur dans les pays membres de la CEB




## Défis pour l'activité de prêt de la CEB

48. L'ambivalence actuelle de l'environnement macroéconomique européen s'est traduite par des projections de croissance économique modérée et de faible inflation dans de nombreux pays membres de la CEB, ce qui a conduit la Banque centrale européenne (BCE) à réagir en annonçant, en septembre 2019, une baisse du taux d'intérêt de sa facilité de dépôt (de -0,40% à -0,50%), la relance de son programme d'achat d'actifs (assouplissement quantitatif) et l'introduction d'un nouveau système à deux niveaux de détention de liquidités excédentaires bancaires. La BCE a indiqué que les taux directeurs pourraient être assouplis dans un avenir prévisible, le taux directeur des dépôts restant en territoire négatif. Pour l'instant, cela se traduira par un environnement de taux d'intérêt toujours bas et négatifs, ce qui exige que la CEB poursuive ses efforts actuels pour générer de nouvelles opportunités commerciales et opérations de prêt dans un environnement hautement concurrentiel.

Graphique 9 - Taux swap Euro 10 depuis 2014




Source – Bloomberg

49. En outre, le niveau de l'investissement public s'est infléchi depuis quelque temps, mais il devrait reprendre en 2020 en raison des politiques budgétaires expansionnistes adoptées à la suite du cycle électoral aux niveaux européen et national. Toutefois, le niveau des dépenses publiques et les marges de manœuvre budgétaires pour la poursuite des investissements dans le secteur social (qui, dans l'ensemble, ont stagné ces dernières années, voir le graphique 5 ci-dessus) varieront selon les États membres de la CEB, ce qui pourrait peser sur les possibilités de prêts.

50. **Augmentation du nombre de projets** : l'engagement de la CEB auprès d'un plus grand nombre d'emprunteurs et sa participation accrue à des structures de financement complexes et à des dispositifs de partage des risques nécessiteront des efforts supplémentaires en termes de préparation des projets (recherche de possibilités d'investissement viables, élaboration de projets), de structuration juridique et d'évaluation globale du risque tant de l'emprunteur que de la transaction.

51. Compte tenu de l'environnement économique en évolution, il deviendra nécessaire d'effectuer des ajustements au mode de fonctionnement de la CEB lors de la mise en œuvre du Plan de Développement 2020-2022, afin de répondre aux pressions croissantes exercées sur les ressources financières et humaines. L'exécution de certaines actions exercera une pression sur le capital et les ressources opérationnelles de la Banque, notamment dans le cas de structures de financement complexes ou de projets à risque. Cela étant dit, il convient également de rappeler que l'élaboration d'une réglementation bancaire, d'une politique de conformité ainsi que de politiques de protection des données exigera que la CEB revoie ses ressources et ses effectifs.

52. **Ressources financières/adéquation des capitaux propres** - Le Plan de Développement 2017-2019 exigeait une évaluation régulière de l'adéquation des capitaux propres de la Banque, comme cela est couramment pratiqué parmi les autres IFI, afin d'évaluer sa solidité financière. L'évaluation menée tout au long de l'année 2018 a permis de confirmer la solidité des ratios prudentiels de la Banque, la prudence de ses conditions d'octroi de prêt, et la rigueur de ses processus de contrôle financier. Ses conclusions ont montré que la CEB dispose de capitaux propres suffisants pour faire face aux risques liés à ses activités de prêt.

53. Néanmoins, le maintien des prêts à leur niveau actuel nécessitera de garder un profil de risque équilibré afin de conserver la situation financière saine de la Banque. Cela impliquera d'adopter une approche décisionnelle judicieuse entre les opérations plus ou moins risquées, les emprunteurs des pays du groupe cible ou non cible, les projets à décaissement rapide pour les TPE-PME et les prêts à long terme pour les infrastructures à vocation sociale.

54. **Planification des effectifs au service du Plan de Développement de la Banque** - Le personnel de la Banque a toujours représenté l'élément clé de son succès. Dans le cadre du Plan de Développement 2020-2022, la Banque a la possibilité d'adopter une approche plus globale et prospective concernant ses effectifs afin de compléter la planification de son travail tout en respectant son budget. Cet exercice interne veillera à ce que la CEB dispose d'effectifs permanents suffisants au regard de ses objectifs futurs, tout en lui permettant de répondre à des situations de crise ou des programmes spécifiques avec la souplesse nécessaire et en ayant accès à des ressources temporaires.

55. Afin d'aligner la structure des effectifs sur les besoins de la CEB, des analyses quantitatives et qualitatives seront réalisées en vue d'une utilisation efficace des effectifs existants et d'une optimisation des allocations budgétaires. Les références comprennent, entre autres, le maintien d'effectifs permanents solides, la rationalisation des processus et l'automatisation des tâches sans valeur ajoutée, l'organisation des programmes de formation, la création de réservoirs de talents (maintien des employés efficaces), etc.

56. Il est attendu que le cadre de planification des effectifs offre une souplesse suffisante pour adapter le volume et la composition des effectifs aux évolutions de la demande de services, une amélioration de l'équilibre démographique, particulièrement en ce qui concerne la diversité, et une base de connaissances solide afin que le travail de la Banque reste pertinent.

57. **Modélisation et flux de travail** - Les activités de financement de projets de la CEB sont élaborées tout au long du cycle du projet selon une approche dite "par processus", c'est-à-dire avec un ensemble d'étapes, d'activités et de décisions bien définies pour l'exécution des tâches. Ces dernières années, et en particulier suite à l'utilisation de nouveaux instruments de prêt tels que la PFF, l'ECF et le CSL, la Banque poursuit ses efforts en matière de modélisation afin d'améliorer son efficacité et de fournir des réponses rapides et de bonne qualité aux besoins de ses emprunteurs.

58. Au cours du prochain Plan, la Banque mettra en place un processus d'automatisation du cycle du projet et améliorera la coordination et le suivi des projets. Cet instrument, appelé "flux de travail", doit aussi soutenir la communication interne et l'échange de données et de documents. Il s'appuie sur les procédures et les processus actuellement en place et les modèles de documents actuellement utilisés.

59. Cet instrument devrait améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources humaines dans les activités de financement de projets et ainsi répondre, au moins partiellement, à la pression supplémentaire créée par la granularité accrue des activités et par le nombre croissant d'opérations liées aux projets.

# Chapitre 3 – Lignes d'action

60. **Les lignes d'action de la Banque** matérialisent son mandat social et lui donnent une orientation concrète au vu des problèmes qu'elle souhaite traiter dans les années à venir. Le mandat social fondamental de la Banque est défini par les lignes d'action qui promeuvent une croissance inclusive et le soutien des groupes vulnérables au travers des projets qu'elle finance dans l'ensemble de ses États membres. Et ce, avec pour objectif d'y intégrer également la ligne d'action transversale de la durabilité environnementale. Ces trois lignes d'action peuvent être résumées comme suit :

    **Croissance inclusive :** *œuvrer à garantir l'accès aux opportunités économiques afin d'assurer un avenir prospère pour tous.*

    **Soutien aux groupes vulnérables :** *aider à intégrer les citoyens les plus vulnérables pour favoriser une société plus diverse.*

    **Durabilité environnementale :** *soutenir une société vivable qui promeut la durabilité écologique, atténue le changement climatique et s'y adapte.*

## Croissance inclusive

61. Conformément à son mandat social, la Banque a systématiquement promu une approche inclusive dans ses opérations et est bien placée pour encore renforcer sa position de partenaire de choix alors qu'aujourd'hui les projets nécessitent une coopération grandissante en raison de l'échelle des enjeux. La CEB vise à soutenir une croissance inclusive dans tous ses États membres au moyen d'investissements centrés sur des projets sociaux à fort impact, comme :

    - le logement et l'aide médico-sociale,
    - le secteur de la santé,
    - les investissements immatériels (dans l'éducation et sur le marché du travail en général),
    - les micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

62. La responsabilité grandissante dévolue aux parties prenantes infranationales de fournir un large éventail de services sociaux reflète directement la concentration croissante des bénéficiaires dans les centres urbains. C'est pourquoi la CEB renforce son engagement auprès desdites parties prenantes, afin de garantir que ses investissements atteindront le plus grand nombre et auront un impact social maximal.

## Soutien aux groupes vulnérables

63. L'intégration des groupes vulnérables est un sujet complexe car il s'agit souvent de répondre aux questions liées à des personnes en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur statut de sans-abri, de leur handicap ou de leur statut de migrant. En outre, les problèmes traités sont multidimensionnels, englobant les domaines interdépendants du secteur social, du marché du travail, du logement, de l'éducation et de la santé. Les personnes les plus vulnérables ont rapidement besoin d'une aide d'urgence dans les moments difficiles[15], ainsi que de programmes d'intégration à long terme afin d'assurer la résilience économique et l'inclusion sociale.

64. Les migrants et les réfugiés constituent un groupe particulièrement important relevant de la catégorie floue des personnes "vulnérables". Ils sont confrontés à des problèmes aussi bien à court qu'à long terme pour parvenir à une intégration effective. À court terme, la CEB a démontré sa capacité à répondre aux besoins urgents des réfugiés en leur fournissant des produits de première nécessité (un abri, des services médicaux, etc.) par le biais de son Fonds pour les migrants et les réfugiés. La Banque est prête à déployer de telles interventions d'urgence lors de futures crises de migrants et de réfugiés.

[15] Comme ce fut le cas pour les subventions du Fonds pour les migrants et les réfugiés lors de la dernière crise de réfugiés

65. La CEB s'efforce également d'investir dans des projets visant à aider le groupe ethnique Rom à accéder à de meilleures opportunités pour se former et entreprendre.

66. L'intégration à long terme des personnes vulnérables en général restera une priorité centrale et soutenue des activités opérationnelles de la CEB. La Banque continuera à œuvrer avec les emprunteurs pour s'assurer que les investissements sont acheminés vers des politiques axées sur l'intégration qui soient efficaces (fournir des logements de qualité, garantir un accès à l'éducation et mettre en œuvre des programmes de création d'emplois à l'intention des personnes vulnérables).

67. Les groupes vulnérables continueront donc d'être soutenus au moyen de produits de prêt, notamment grâce aux financements fournis aux institutions de microfinance, aux subventions et aux opérations fiduciaires autres que les prêts.

## Durabilité environnementale

68. Dans le cadre de son mandat social, la Banque s'efforcera également d'améliorer l'intégration des composantes de l'action climatique dans toutes ses propositions de projet, telles que le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou les possibilités d'améliorer la résilience au changement climatique. Parallèlement, la Banque renforcera son processus de sélection des projets afin de s'assurer que les projets qui ne sont pas conformes à l'Accord de Paris sur le climat sont identifiés au début du cycle du projet. À titre indicatif du soutien concret de la Banque à ces objectifs, et sur la base d'un examen préliminaire des projets approuvés en 2017 et 2018, le financement vert représente entre 15 et 20% des montants totaux approuvés. Ce montant est appelé à augmenter au cours de la mise en œuvre du Plan de Développement 2020-2022.

### Encadré 2 - Identifier et promouvoir la finance verte avec des opportunités de contenu social

La CEB a toujours soutenu les investissements dans le domaine de la protection de l'environnement sans les désigner spécifiquement sous le terme de "finance verte". Toutefois, afin de financer davantage d'investissements de ce type et d'en améliorer la visibilité, la Banque s'apprête à introduire un mécanisme de suivi de la finance verte fondé sur ses outils de sélection et d'évaluation.

La finance verte peut être définie comme "le financement d'investissements qui produisent des retombées environnementales dans le contexte global d'un développement écologiquement durable". Bien qu'il n'existe actuellement aucune taxonomie universelle pour la finance verte*, il est généralement considéré qu'elle englobe les investissements qui préviennent ou réduisent la pollution de l'environnement, améliorent l'efficacité de la consommation d'énergie et de ressources naturelles, et contribuent à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ces derniers. Par ailleurs, les investissements verts doivent être alignés sur les normes de bonne pratique en matière d'environnement et de gouvernance sociale.

Afin de permettre le suivi de la finance verte dans son portefeuille, la CEB complétera le système existant, qui sélectionne les projets en fonction de leurs possibilités et de leurs risques environnementaux et sociaux ainsi que de leurs considérations en matière de changement climatique, avec des critères particuliers visant à classer les projets ou leurs composantes dans la catégorie des investissements verts.

À titre indicatif, et sur la base d'un examen préliminaire des projets approuvés en 2017 et 2018, la finance verte représente entre 15 et 20% des montants totaux approuvés. Le Plan de Développement pour 2020-2022 prévoit une augmentation de ce montant.

* Le 18 juin 2019, le Groupe d'experts techniques (TEG) sur la finance durable créé par la Commission européenne en juillet 2018 a publié son rapport technique sur la taxonomie européenne. Le rapport jette les bases d'une future taxonomie communautaire dans la législation.

69. Afin d'atteindre les cibles de l'UE liées au climat et à l'énergie à l'horizon 2030, les secteurs dont les besoins annuels d'investissement seront les plus importants pour les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets devraient être le bâtiment (bâtiments résidentiels et secteur privé), les transports et la production et la fourniture d'énergies renouvelables.

70. Dans le cadre de son mandat social, la CEB collaborera avec des banques commerciales partenaires qui visent aussi à financer le secteur environnemental. La Banque exploitera aussi ses relations avec les municipalités pour élaborer des projets à petite échelle dans leurs secteurs respectifs de l'énergie renouvelable et mettre en place des systèmes de transport public efficaces en énergie, ou pour augmenter leurs capacités d'adaptation au changement climatique. Cette activité de prêt sera cruciale pour les municipalités qui sont confrontées à des possibilités de financement limitées, en raison de la petite taille des projets et de l'accès insuffisant aux données sur le financement de la lutte contre le changement climatique. Il conviendra de structurer ces projets plus en amont pour démontrer leur viabilité sur les plans financier et social, et des fonds de subvention seront envisagés afin d'encourager l'élaboration d'études d'évaluation des risques liés au changement climatique et de stratégies connexes.

71. La Banque poursuivra la mise en œuvre de sa Politique de mesure de prévention des risques sociaux et environnementaux (PPES) afin de garantir que les projets répondent aux critères de durabilité environnementale (voir Annexe 5). De plus, la Banque entreprendra un examen annuel de ses activités de financement 'vert' (voir la section ci-dessous pour plus de détails) afin de s'assurer qu'elle atteint les objectifs environnementaux énoncés dans ce Plan.

# Chapitre 4 – Moyens d'action pour renforcer l'impact social de la CEB

## Accent sur les pays du groupe cible

72. Comme indiqué dans le Chapitre 1, le nombre de prêts approuvés dans les pays du groupe cible suit une tendance à la hausse depuis le début des années 2000 et la Banque n'a jamais refusé de projet dont l'impact social était fondé.

73. La Banque continuera de développer ses activités et son adaptation aux conditions financières dans les pays du groupe cible, qui se caractérisent souvent par i) une capacité d'absorption limitée principalement résolue par l'utilisation de fonds fiduciaires, de l'ECF et par la coopération avec des instruments de l'UE tels que le Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux ; et ii) de plus grands risques liés aux projets abordés par le biais de formules de transfert de risque, de la titrisation, de la diversification des emprunteurs et un soutien très intense aux passations de marché.

74. L'évolution des volumes de prêts aux pays du groupe cible dépendra du niveau de risque que la Banque peut assumer pour les projets financés dans ces pays. Les pays du groupe cible représentaient 66% des actifs pondérés en fonction des risques dans la consommation de capital de la Banque (en 2018). Conformément aux ressources budgétaires, fiduciaires et en capital de la Banque, les activités de prêt à destination des pays du groupe cible conserveront leur approche "équilibrée" actuelle en matière de répartition géographique et des risques.

75. En plus de ses ressources en capital, la Banque continuera de donner la priorité aux pays du groupe cible par le biais d'instruments supplémentaires qui permettront d'améliorer le renforcement des capacités, l'absorption financière et le partage des risques, à l'aide de ressources fiduciaires (fonds fiduciaires), du Compte de dividendes sociaux (CDS) et de ressources budgétaires.

## Poursuite de l'adaptation des instruments financiers

76. Dans le cadre de son engagement accru auprès des autorités infranationales, la CEB œuvrera à faciliter l'accès aux ressources financières, à moderniser les infrastructures sociales et à combler les déficits en la matière, ainsi qu'à améliorer l'accès aux fonds européens ou la capacité à les absorber. En réalité, la Banque vise à fournir aux gouvernements les ressources nécessaires pour réduire les écarts de financement entre villes de tailles différentes. En outre, la Banque étudiera la meilleure façon de servir les collectivités infranationales qui sont trop petites pour accéder seuls aux marchés financiers ; elle étudiera éventuellement la possibilité de travailler avec plusieurs petites autorités infranationales pour répondre aux besoins communs en matière d'infrastructures sociales (c.-à-d. une approche par regroupement). Au fil des ans, la CEB a noué de nombreux partenariats avec les gouvernements centraux visant à soutenir la mise en œuvre de stratégies et de politiques nationales de croissance inclusive dans les municipalités et les régions.

77. La Banque a aussi financé de plus petites municipalités par le biais de programmes de prêts en partenariat intermédiés (*on-lending*) avec des banques de développement régionales ou nationales et des institutions financières. En particulier, la CEB continuera de s'associer et de travailler avec les banques de développement nationales/infranationales afin de renforcer leur rôle et leur capacité à acheminer et absorber les fonds européens dans les secteurs sociaux au bénéfice des régions et des municipalités.

78. Dans un certain nombre de pays membres de la CEB, les autorités infranationales - en raison de ressources limitées ou d'une autonomie limitée en matière de collecte de recettes - ont financé leurs programmes d'investissement au moyen de la dette, qui s'est accumulée à des niveaux qui commencent à plafonner tout développement ultérieur. Dans de tels cas, la CEB propose d'optimiser la gestion de la trésorerie de l'autorité infranationale en lui fournissant des structures de prêt personnalisées et, en particulier, des instruments financiers bien adaptés à ses besoins ;

par exemple, la Facilité de financement du secteur public (PFF) et la Facilité de co-financement de l'UE (ECF).

## Soutien aux partenariats stratégiques infranationaux – *diversification des emprunteurs*

79. Les gouvernements ont commencé à créer et utiliser de nouveaux types d'entités publiques, à fournir un appui aux entités existantes (au moyen de nouveaux mécanismes et en tirant parti des fonds européens) et à établir divers types de partenariats avec le secteur privé. Ainsi, plusieurs mécanismes de dette et de capitaux propres sont en cours de mise en place en partenariat avec les secteurs privés financier et non financier, les IFI ou, dans certains cas, d'autres investisseurs du secteur public.

80. Dans ce cadre, des entités sans garantie souveraine/sous-souveraine explicite sont de plus en plus utilisées par les emprunteurs et les autorités publiques pour attirer des capitaux privés afin d'optimiser les ressources lorsqu'ils investissent dans les secteurs sociaux - le plus souvent par des mécanismes de financement structuré ou des entités privées.

81. Les efforts de la CEB visant à diversifier les types d'emprunteurs au niveau infranational ont déjà abouti à l'octroi de prêts autonomes à des entreprises municipales[16]. De plus, en vue d'élargir la base d'emprunteurs de la Banque et d'atteindre efficacement les plus petites municipalités, la Banque a financé certains programmes collaboration avec des institutions financières municipales spécialisées ou par le biais de banques de développement régionales.

82. De plus, le recours à des financements structurés et à des entités privées pour financer des projets dans les secteurs sociaux est l'occasion pour la CEB de proposer à ses États membres une réponse correspondant à leurs besoins sociaux.

83. La CEB peut répondre à la demande existante de financement des investissements sociaux au niveau des autorités infranationales en continuant à adapter ses mécanismes de financement ainsi que prendre en charge un risque de crédit supplémentaire et plus diversifié, principalement en raison de la nature spécifique individuelle des contrats et de la complexité des plans de financement. En outre, la Banque pourrait s'efforcer de poursuivre des efforts de communication plus ciblés pour s'assurer que les autorités infranationales sont pleinement informées des moyens par lesquels la CEB peut les aider à financer leurs projets individuels.

## Acceptation d'un niveau de risque de crédit plus élevé

84. La solvabilité des autorités infranationales est souvent un peu plus faible qu'au niveau souverain et dépend souvent du régime juridique et budgétaire intergouvernemental (y compris les transferts, les règles budgétaires, etc.). En particulier, lorsque l'on statue sur la solvabilité d'une autorité infranationale, les principaux éléments à analyser sont fondés sur un large éventail de facteurs budgétaires, réglementaires et liés aux recettes[17]. La CEB s'efforcera de tenir compte de ces diverses mesures dans toute la mesure du possible lorsqu'elle évaluera le risque de prêts à des autorités infranationales.

85. Malgré ces difficultés, l'exposition de la Banque aux investissements infranationaux s'est accrue ces dernières années ; en 2018, les projets infranationaux représentaient environ 41% de tous les prêts approuvés pour l'année, contre 31% en 2015. Par conséquent, étant donné le profil de risque plus élevé des administrations infranationales que celui de leurs États souverains respectifs, la Banque veillera à ce que ses méthodes internes d'évaluation des risques intègrent efficacement des indicateurs qualitatifs (par exemple, autonomie budgétaire et environnement réglementaire) et quantitatifs (par exemple, structure des recettes, résultats budgétaires et composition de la dette).

---

[16] Par exemple, les services de distribution d'eau ou les fournisseurs locaux de logements.

[17] Ces facteurs comprennent la composition des recettes, l'autonomie fiscale, les relations intergouvernementales, les mécanismes de financement et de péréquation, le profil des dépenses, le niveau et la composition des responsabilités, le régime de faillite, la comptabilité sectorielle et les politiques de rapports concernant l'emprunt, et le cadre de contrôle et de suivi.

## Recours accru à des mécanismes de partage des risques

86. **L'actuel volet garantie du CDS** deviendra un fonds de garantie assorti d'une notation interne fondée en premier sur la qualité de ses actifs donc sur la note de l'emprunteur, le montant et la structure du prêt, le risque-pays et d'autres aspects comme la sensibilité de l'emprunteur à l'activité économique, la volatilité de la notation. La notation interne du CDS sera communiquée régulièrement au Conseil d'administration et chaque fois qu'il y aura un nouveau prêt bénéficiant du CDS. Ainsi, en définissant une approche plus précise et tenant compte du risque, la Banque entend accroître l'effet de levier sur le montant de la garantie enregistré dans le CDS. Comme dans le système de gestion actuel, une partie de la garantie des fonds alloués sera levée à mesure que chaque prêt se rapproche de son échéance. En fonction du résultat, du nombre, du type de projet financé et de la valeur ajoutée sociale, des allocations supplémentaires et des appels aux dons pourraient être envisagés.

87. Afin d'appliquer les mesures présentées ci-dessus, la Banque mettra à jour la politique relative au Compte de dividendes sociaux. Cette mise à jour facilitera l'utilisation du Compte de dividendes sociaux à l'appui de projets à fort impact social et renforcera ainsi la position de la Banque dans le secteur social.

88. **Garanties *InvestEU*[18].** La CEB figurera parmi les partenaires chargés de la mise en œuvre du programme *InvestEU*, aux côtés d'autres organismes comme la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et les banques de développement nationales ; la CEB entretient déjà des relations institutionnelles avec un certain nombre de ces organismes. Bien que cette garantie permette de réduire le risque financier de la CEB pour un projet en particulier, la Banque assumerait malgré tout un risque de crédit global plus élevé. Il semble évident qu'une telle approche requerrait des ressources majeures en matière de préparation des projets (recherche de sources d'investissement viables, formulation du projet), de création d'une structure juridique et d'évaluation globale des risques, qu'ils soient liés à l'emprunteur ou à la transaction. Par ailleurs, la CEB devra réussir l'évaluation des piliers menée par l'Union européenne (*Pillar Assessment*).

89. En outre, le Plan d'investissement extérieur de l'Union européenne a été lancé par la Commission européenne pour soutenir les investissements dans le voisinage de l'UE et dans d'autres régions du monde. La CEB sera en contact étroit avec les services compétents de la Commission pour soutenir les investissements conformément au mandat de la Banque et dans le cadre de ses pays d'intervention.

## Augmentation des financements à destination des banques de développement nationales

90. La CEB jouit d'une longue expérience en matière de soutien aux stratégies nationales, aux budgets et aux objectifs de croissance inclusive, notamment au niveau local, souvent par le biais de partenariats avec des banques de développement nationales et régionales. À cet égard, la CEB finance des investissements prioritaires en vue d'un développement économique durable et équilibré conforme aux objectifs stratégiques nationaux, et contribue à soutenir la mise en œuvre des investissements stratégiques visant à améliorer les conditions de vie et à renforcer la cohésion sociale.

91. Les partenariats de ce type devraient se multiplier, notamment concernant les opérations effectuées avec des banques de développement nationales, puisque le prochain CFP de l'UE prévoit de mettre davantage l'accent sur leur potentiel de gestion des fonds européens, y compris ceux affectés aux programmes régionaux et locaux et aux programmes *InvestEU*[19].

---

[18] Le programme *InvestEU* sera inclus dans le CFP 2021-2027 afin de consolider plusieurs instruments financiers existants qui financent des projets d'investissement dans les infrastructures durables, la recherche, l'innovation et la numérisation, les PME, les investissements sociaux et les compétences.

[19] À cet égard, il convient de noter que la CEB a été explicitement désignée comme l'un des partenaires financiers du mécanisme *InvestEU*, avec un accès direct à la garantie européenne pour les projets mobilisant

## Réponse aux besoins de renforcement des capacités

92. La CEB continuera à nouer des partenariats avec des institutions publiques et privées afin de tirer parti de leurs ressources, de leur expertise et de leur assistance technique, autant d'éléments qui renforcent les capacités institutionnelles, aident à mieux mesurer l'impact des investissements sociaux, encouragent la participation du secteur privé, et facilitent la planification, la conception et la mise en œuvre des solutions innovantes axées sur les populations vulnérables. Le savoir-faire technique, opérationnel et financier de la CEB apporte un soutien précieux aux collectivités locales en particulier, lesquelles peuvent avoir des capacités internes limitées de préparation et de mise en œuvre des projets, et renforce leurs capacités de suivi, une condition préalable à la mobilisation de financements supplémentaires.

93. Afin de renforcer le socle de connaissances et l'impact social des projets qu'elle soutient, la Banque pourrait aussi accorder davantage de dons en plus de ses prêts. Ces dons financeraient, comme c'est déjà le cas, la fourniture d'une assistance technique en vue de soutenir la mise en œuvre de projets, mais aussi des activités complémentaires. À cet égard, le complément apporté aux initiatives d'investissement inclurait des "mesures non matérielles", comme une formation à l'entrepreneuriat dans le cadre d'un prêt de microcrédit ou une formation destinée aux enseignants en vue de la mise en œuvre de projets axés sur l'éducation, et des "mesures matérielles", comme la construction d'un jardin d'enfants pour compléter un projet de logement. Enfin, la CEB pourrait utiliser les dons pour promouvoir le partage de connaissances sur des aspects proches de son mandat et de son expérience pratique[20].

94. Il est possible de consacrer davantage d'assistance technique à la préparation et à la mise en œuvre des projets. La CEB pourrait notamment consolider le rôle du Compte de dividendes sociaux[21] et/ou attirer d'autres contributions financières de donateurs[22] (comme ce fut le cas avec le Compte espagnol pour la cohésion sociale [SCA], le Compte slovaque pour la croissance inclusive [SIGA], et le Fonds italien pour des projets innovants [IFIP]), et renforcer la coopération avec l'UE. Des efforts de collectes de fonds pourront bénéficier du fait que la CEB est reconnue comme éligible à l'APD (aide publique au développement) par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les contributions effectuées par les donateurs à des fins d'APD pourront être déclarées comme telles auprès de l'OCDE.

95. Afin de soutenir le développement de ses activités financées par des dons, la Banque mettra à jour son manuel de politique et son cadre de procédure concernant les dons. Cette mise à jour garantira aussi que la Banque remplit les exigences de l'UE en matière de gestion de fonds pour le compte de l'UE et qu'elle facilite la contribution des États membres de la CEB au volet assistance technique du CDS.

## Accentuation des investissements sociaux avec un contenu 'vert'

96. La Banque continuera à investir dans les projets du secteur "vert" et à renforcer sa capacité à identifier les éléments liés à la durabilité environnementale au sein d'un projet financé. Sur ce dernier point, il s'agira principalement d'aider à réduire l'empreinte carbone d'un projet ou à limiter ses niveaux d'émissions de $CO_2$, notamment en favorisant l'efficacité énergétique dans la construction des bâtiments, les transports et les infrastructures sociales. Dans le même temps, la

---

l'investissement public et privé en UE. Ainsi, pour les projets ou les programmes directement éligibles par le biais des banques de développement nationales, la CEB bénéficierait de la garantie européenne partielle. Les rétrocessions de prêts par l'intermédiaire des institutions financières nationales ou soutenant des programmes nationaux et transfrontaliers de croissance inclusive au niveau local seraient aussi une possibilité pour les municipalités plus petites qui n'étaient pas en mesure d'emprunter directement auprès de la CEB.

20 Comme les instruments financiers innovants en faveur de la croissance inclusive dans les villes, le financement de petits projets en faveur de la lutte contre le changement climatique, ou le développement numérique au service de la santé et de la protection sociale, afin de favoriser des investissements plus efficaces

21 Cf. la Politique relative au Compte de dividendes sociaux https://coebank.org/documents/850/Politique_sur_le_Compte_de_dividendes_sociaux_2019.pdf

22 Comme cela a été le cas pour le Compte espagnol de cohésion sociale (SCA), le Compte slovaque pour la croissance inclusive (SIGA) et le Fonds italien pour les projets innovants (IFIP).

Banque veillera à ce que ses prêts ne soient pas destinés à des projets qui violent l'Accord de Paris de 2016 sur le changement climatique, ce qui signalera ainsi aux gouvernements que la CEB est en phase avec les autres IFI et les marchés financiers.

97. Une composante importante de l'activité de la Banque consistera à contribuer au financement d'investissements verts par les autorités infranationales, qui ont souvent du mal à obtenir des financements de prime abord.

98. Un examen des investissements et des activités opérationnelles "verts" de la Banque sera entrepris tous les ans. Cet examen fournira à la Banque et à ses actionnaires une analyse des investissements de la CEB dans les projets à vocation "verte" et de l'impact – là où des mesures sont possibles – des investissements sur la durabilité environnementale ainsi que de la manière de concevoir à l'avenir des investissements tournés vers l'écologie.

## Intégration des ODD dans les activités de la CEB

99. Les objectifs de développement durable (ODD) constituent le fondement des objectifs de la communauté internationale relatifs à la création de sociétés économiques inclusives et écologiquement durables. De par la large portée des ODD, un grand nombre des cibles des objectifs s'appliquent davantage aux pays en développement qui ne sont pas membres de la CEB. Cependant, la plupart des objectifs comprennent des cibles de nature universelle et certaines sont particulièrement pertinentes pour les États européens. En conséquence, l'ambition de la Banque d'intégrer les ODD à ses futures activités (2020-2022) sont une opportunité unique d'aider à contribuer à la réussite du Programme 2030 des Nations Unies ainsi que de capitaliser sur le mandat unique et de la capacité institutionnelle de la Banque. La plupart des objectifs comprennent des cibles de nature universelle et certaines sont particulièrement pertinentes pour les États européens. En conséquence, les ODD ont gagné en pertinence dans les pays européens à mesure que ceux-ci s'efforcent d'élaborer de nouvelles politiques à vocation sociale.

100. Après discussion au sein du Conseil d'administration, deux principes directeurs ont émergé concernant l'approche adoptée par la CEB à l'égard du Programme 2030 :

- Au niveau stratégique : donner la priorité à un ensemble plus restreint d'ODD clés et se concentrer sur les objectifs les plus pertinents et les plus proches du mandat et des lignes d'action de la Banque. Ces ODD sont répartis en deux catégories : i) pertinence intersectorielle et ii) pertinence sectorielle.
- Au niveau opérationnel : maintenir les méthodes existantes de sélection, de suivi et d'évaluation et adopter une approche de portefeuille pour évaluer la contribution de la CEB aux ODD clés.

101. Au niveau opérationnel, la CEB maintiendra ses méthodes existantes de sélection, de suivi et d'évaluation, et effectuera une analyse annuelle des synergies de la Banque avec les ODD [clés] au moyen d'une approche par portefeuille à compter de 2020. Ces analyses seront facilitées par la pré-identification/l'assignation des ODD pertinents lors de l'évaluation initiale du projet. Bien qu'à l'heure actuelle les projets dans les pays emprunteurs visent rarement à atteindre un ODD de manière explicite, la CEB travaillera avec les emprunteurs pour promouvoir les ODD le cas échéant.

102. Par conséquent, la Banque s'efforcera d'intégrer les ODD dans ses futures activités stratégiques et opérationnelles afin d'aider ses États membres à s'acquitter des engagements qu'ils ont pris. Par exemple, tous les ODD contiennent des cibles directement ou indirectement liées au travail quotidien des autorités infranationales. L'OCDE a estimé que 65% des 169 cibles des 17 ODD ne seraient pas atteints sans un engagement approprié des autorités infranationales et une coordination avec celles-ci[23].

[23] Source : OECD (2018) "Policy Coherence for Sustainable Development 2018: Towards Sustainable and Resilient Societies", OECD Publishing, Paris.

103. Les ODD qui ont une pertinence intersectorielle sont ceux qui, soit sont déjà alignés sur le mandat social principal de la CEB (**ODD 1 – *pas de pauvreté ; ODD 10 – inégalités réduites)***, soit font l'objet d'un examen systématique dans tous les projets (***ODD 5 – égalité entre les sexes ; ODD 13 – mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).***

104. Au titre des ODD qui ont une pertinence sectorielle pour les activités de la CEB figurent : ***ODD 3 – bonne santé et bien-être, ODD 4 – éducation de qualité, ODD 6 – eau propre et assainissement, ODD 8 – travail décent et croissance économique, ODD 11 – villes et communautés durables, et ODD 16 – paix, justice et institutions efficaces.***

105. La mise en œuvre des ODD est une occasion idéale pour la CEB de renforcer son mandat social distinctif à mesure que ses États membres œuvrent à produire des politiques qui contribuent à la réalisation des ODD pertinents. En outre, la fixation d'un cap vers les ODD mettra la Banque en conformité avec les efforts collectifs de la communauté internationale et avec les bonnes pratiques des autres institutions. L'intégration des ODD dans les activités de la Banque aidera par ailleurs cette dernière à communiquer sur son mandat spécifiquement social. De plus, les ODD favoriseront une évolution des pratiques actuelles de la Banque en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), en vue de passer d'une approche fondée principalement sur le reporting à une approche davantage axée sur les performances en matière de durabilité.

## Adaptation continue au changement – émission d'obligations sociales

106. La CEB applique une stratégie de financement souple pour garantir sa capacité à financer ses activités. L'accès de la Banque aux financements est soutenu par sa base étendue et diversifiée d'investisseurs, tandis que sa stratégie de financement proactive est reflétée dans les performances favorables de la dette de la CEB sur les marchés secondaires.

107. La stratégie de financement de la Banque inclut traditionnellement l'association d'opérations benchmark régulières s'adressant à un large panel d'investisseurs institutionnels et d'emprunts dans une devise donnée, ou avec une structure plus spécifique répondant à des demandes particulières des investisseurs. Depuis 2017, afin de compléter ses méthodes traditionnelles de financement, la CEB s'est bâti une place de leader sur le marché des obligations sociales[24]. L'émission d'obligations sociales[25] a permis à la CEB d'élargir sa base d'investissement et au marché de lever des fonds essentiels à son mandat social. La Banque élargira son programme existant d'émission d'obligations sociales en émettant des obligations "thématiques", si et lorsqu'elles présentent un bon rapport coût-efficacité, sur des sujets particuliers liés à son mandat social, en tant que moyen de renforcer la visibilité du mandat social et des activités de la Banque.

[24] Avec l'émission de sa première obligation d'inclusion sociale en 2017, la CEB a établi les principes directeurs de ses obligations sociales, repris dans le Cadre des obligations d'inclusion sociale. En substance, ce document définit les domaines d'investissement clés à soutenir à l'aide du produit des obligations (ici logement social pour personnes à faible revenu, éducation, formation professionnelle et appui aux TPE-PME aux fins de création et de protection d'emplois viables). Il détaille également le processus d'évaluation et de sélection des projets, la gestion du produit des obligations ainsi que reporting sur leur financement et les résultats qu'elles ont permis d'obtenir.

[25] La CEB a émis sa troisième obligation d'inclusion sociale d'une valeur de € 500 millions le 3 avril 2019

# Chapitre 5 – Scénarios d'exploitation

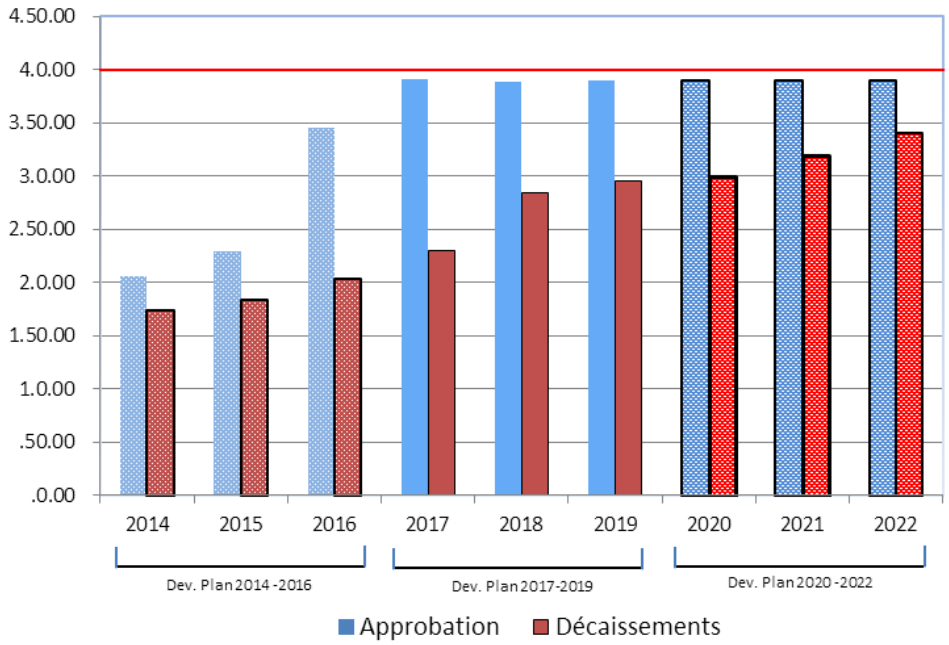
108. Pendant la mise en œuvre du Plan de Développement 2017-2019, à raison de nouveaux volumes annuels d'activité de près de € 4 milliards, la Banque a démontré que sa pertinence repose sur la qualité de ses instruments de prêt et sur le caractère social de ses activités. La note intitulée "Activité de prêt et adéquation des fonds propres", abordée par le Conseil d'administration en mars 2019 a confirmé que la "vitesse de croisière" peut être maintenue.

109. Il est toutefois primordial que la CEB conserve une gestion des risques équilibrée et des exigences strictes concernant ses activités de prêt afin de maintenir une assise financière solide et de poursuivre efficacement son mandat. Le volume des activités a donc été fixé en vue de maintenir le ratio d'adéquation des capitaux propres dans sa zone de confort, au-dessus de 25%, et quoi qu'il en soit au-dessus du seuil de 20% défini comme limite inférieure implicite, et le ratio de "Gearing" en dessous de 2,5.

## Objectifs opérationnels

110. De ce fait, la Banque pourrait raisonnablement chercher à atteindre près de € 4 milliards d'approbations chaque année, avec une hausse stable des décaissements tant dans les pays cibles que non cibles, suivant les scénarios de base et modérés abordés par le Conseil d'administration en mars 2019.

Graphique 10 - Trouver une "vitesse de croisière" – Approbations et décaissements




111. Pour obtenir les résultats du graphique ci-dessus, il sera nécessaire d'adopter une approche décisionnelle judicieuse entre les opérations plus ou moins risquées, les emprunteurs des pays du groupe cible ou non cible, les projets à décaissement rapide pour les TPE-PME et les prêts à long terme pour les infrastructures à vocation sociale. Cette approche est d'autant plus nécessaire que des chocs exogènes peuvent survenir sous forme d'une détérioration du profil de risque de crédit des contreparties de la CEB, et avoir une incidence sur la base de capital étroite, comme évoqué précédemment dans ce document.

112. Tous les chiffres sont fixés avec une flexibilité de plus ou moins 10% en raison des niveaux d'incertitude considérables détaillés dans le Chapitre 2 ci-dessus. Les écarts pourraient être plus grands si certains des risques listés dans le présent document venaient à se matérialiser (par exemple, l'environnement de taux d'intérêt toujours bas et négatifs) ou, au contraire, si l'intérêt pour les investissements dans le secteur social venait à augmenter alors que les ratios prudentiels sont conservés.

113. La mise en œuvre du Plan de Développement par la Banque sera suivie de près dans le Rapport annuel du Gouverneur sur la préparation et le suivi des projets. En ce qui concerne la préparation des projets, pour assurer l'efficacité des projets d'investissement, la méthodologie de sélection de la Banque (4PAP) continuera d'être une pierre angulaire de son activité opérationnelle. Les résultats de l'examen préalable seront détaillés dans les documents de prêt et seront inclus dans le rapport annuel, avec les données de suivi.

## Cadre prudentiel

114. Sur la base des hypothèses du contexte actuel, la CEB s'efforcera de maintenir le ratio d'adéquation des capitaux propres au-dessus du niveau de base et surveillera attentivement les autres mesures de son cadre prudentiel, par exemple l'effet de levier. Des examens annuels de l'adéquation des fonds propres seront effectués afin de garantir que la Banque conserve sa situation financière saine..

115. En parallèle, comme dans le cadre des plans de développement précédents, il convient de noter que les objectifs opérationnels du nouveau Plan de Développement supposent une stabilisation du profil de risque de la CEB et n'incluent ni l'adhésion de nouveaux États membres, qui aurait des implications considérables sur le capital de la Banque, ni la réception de capital libéré supplémentaire par la Banque.

# Chapitre 6 – Alignement de la CEB avec des partenaires et des stratégies internationales

## Valeurs et les objectifs généraux du Conseil de l'Europe

116. Les relations avec le Conseil de l'Europe ont toujours été au cœur de l'identité de la CEB et ont contribué à sa mission sociale distincte au sein de la communauté des institutions financières internationales. Agissant dans le cadre fixé par le Conseil de l'Europe, la CEB soutient ses principes, ses valeurs et ses objectifs généraux.

117. Cette relation est renforcée par le rapport[26] de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE et la Résolution 2302 (2019) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe y afférente, qui soulignent le rôle spécifique de la CEB dans le soutien et la contribution aux objectifs du Conseil dans des domaines comme la croissance durable et inclusive, l'intégration des réfugiés, migrants et personnes déplacées, ainsi que l'amélioration des droits sociaux en Europe ; la Banque continuera d'appuyer le mandat et la mission du Conseil, en veillant à les faire respecter. En outre, les sommets successifs du Conseil de l'Europe ont donné un nouvel élan au mandat de la CEB et ont contribué à façonner son identité en tant que banque de développement social en Europe.[27].

118. Les membres du Conseil de l'Europe ont souscrit à de nombreux cadres et conventions visant à résoudre un large éventail de problèmes sociaux pertinents pour le mandat de la Banque. En outre, des organes spécifiques du Conseil de l'Europe, tels que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, sont en mesure de fournir des informations complètes sur les défis et les besoins auxquels sont confrontés les collectivités infranationales. En termes opérationnels, la CEB coopère avec le Conseil de l'Europe concernant des aspects particuliers de la préparation de projets, et le Secrétaire général du Conseil de l'Europe émet un avis de recevabilité sur chaque demande de prêt de la CEB soumise au Conseil d'administration de la Banque pour approbation.

119. La Banque est aussi prête à aider les pays à financer des projets qui visent à produire des solutions concrètes au titre des conventions que les États membres du Conseil de l'Europe ont signées et se sont engagés à respecter[28]. Par exemple, la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et la violence, récemment adoptée, et la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains pourraient inciter les États membres à faire appel à la CEB pour financer des projets visant à mettre en œuvre les objectifs des conventions (par exemple, construire des hébergements pour les victimes de violence domestique et pour les victimes de la traite). En outre, la Banque est résolue à aider les États membres à donner suite à la recommandation[29] du Comité des Ministres selon laquelle les États membres doivent améliorer l'accès des jeunes des quartiers défavorisés à de meilleures conditions de vie[30]. La Banque est prête à soutenir de telles initiatives dans la mesure où elles sont conformes aux objectifs de son mandat social.

---

[26] Voir le rapport intitulé "La Banque de développement du Conseil de l'Europe : contribuer à la construction d'une société plus inclusive" Doc. 14961, publié le 9 septembre 2019.

[27] Par exemple, en 1997, à la suite du deuxième sommet du Conseil de l'Europe organisé à Strasbourg, le redéploiement des activités en direction de l'Europe centrale et orientale et l'action en faveur de la création d'emplois et de la cohésion sociale en Europe ont été définis comme des priorités pour la CEB. Dans cette lignée, lors du Troisième sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe organisé à Varsovie (Pologne) en 2005, le financement des infrastructures des services administratifs et judiciaires a été intégré à la mission de la Banque.

[28] Voir en Annexe 6 des exemples de projets financés.

[29] Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux

[30] Il peut s'agir de fournir des services publics adaptés aux jeunes, tels que l'éducation et la formation, les possibilités d'emploi, la santé, le logement, l'information/conseil, les sports, les loisirs et l'accès à des activités culturelles.

## Poursuite du renforcement de la coopération européenne et internationale

120. La CEB s'efforcera de mettre à profit son expertise et ses capacités de financement pour continuer à renforcer la coopération européenne et internationale. Cela devrait permettre à la Banque de relever les défis mondiaux et de s'attaquer à des projets complexes et plus risqués, notamment au niveau infranational, en vue de promouvoir le programme de développement social européen. Au vu de son mandat et de son statut d'organisation internationale admissible à l'APD, la CEB entend jouer pleinement son rôle dans la mobilisation collective en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

121. La CEB tâchera de développer ses relations, à la fois en termes de financement et d'expertise, avec les institutions financières internationales et les banques de développement nationales, notamment au sein de l'association européenne des investisseurs de long terme, dans les domaines d'intérêt commun.

122. En outre, la CEB continuera à nouer des partenariats au cas par cas avec les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs, notamment des organisations à but non lucratif. La Banque cherchera par ailleurs des possibilités de partage des connaissances avec l'OCDE (tel que la Conférence conjointe avec l'OCDE "Observatoire Mondial des Finances et Investissements sous-nationaux"), des universités et des groupes de réflexion.

123. La CEB continuera de capitaliser sur son expérience existante de cofinancement des contributions nationales ou infranationales aux programmes d'investissement bénéficiant de subventions de l'UE. Si le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2021-2027 appelait à une augmentation des contributions nationales aux programmes de l'UE – pour tenter de réaliser des économies et de renforcer la redevabilité – le financement de la CEB jouerait un rôle catalyseur encore plus important pour faciliter l'absorption et l'utilisation des fonds disponibles. En outre, la CEB devrait participer au programme *InvestEU*, comme indiqué dans le chapitre 4 ci-dessus.

124. Par ailleurs, les prêts-relais de la CEB peuvent servir à accélérer la mise en œuvre des projets financés par l'Union européenne et alléger la charge financière qui pèse sur les entités publiques exécutant les projets, car le prêt de la CEB peut être partiellement déboursé à l'avance, tandis que les subventions de l'UE sont généralement versées *a posteriori*. La CEB peut aussi accorder des prêts aux banques commerciales ou aux banques de développement nationales qui candidatent pour participer à des programmes financés par l'Union européenne. Par l'intermédiaire de la Facilité de cofinancement de l'UE (ECF)[31], la CEB a déjà accordé des prêts-relais - pour faire face à des retards dans le versement des subventions de l'UE - ainsi que des prêts à long terme (financement de contribution nationale) pour les programmes de l'UE à ses emprunteurs situés dans l'Union européenne – - y compris les pays membres de la CEB qui relèvent des pays du Partenariat oriental de l'UE (à savoir la République de Moldova et la Géorgie). Durant les phases initiales de la mise en œuvre de projet, la CEB peut aussi couvrir jusqu'à 100% des coûts du projet, TVA incluse.

125. À noter que, dans le cadre de l'ECF[32], tous les investissements et projets recevables au titre des programmes associés sont considérés comme admissibles. En couvrant les coûts en complémentarité avec les fonds européens, la CEB renforce donc la durabilité des projets et allège le fardeau financier des autorités infranationales[33].

---

[31] L'ECF prévoit le cofinancement ou le financement ex ante d'activités d'investissement financées par l'UE au niveau national ou régional.

[32] Il peut notamment s'agir d'investissements dans des projets d'énergie renouvelable qui feraient sinon l'objet d'un processus d'évaluation de leur recevabilité au regard de leur nature industrielle ou non industrielle, selon les critères standard de la CEB dans le secteur de la protection de l'environnement.

[33] Par exemple, dans le cadre du Fonds de cohésion, les dépenses en capitaux ne sont pas toujours éligibles aux subventions de l'UE, contrairement au financement de mesures "non matérielles". La CEB, elle, peut financer ces petites dépenses municipales en capitaux.

## Promotion de la Responsabilité sociale d'entreprise et durabilité

126. Le secteur financier prend rapidement conscience du bien-fondé et de l'importance de la durabilité environnementale et sociale, notamment sous l'influence de parties prenantes exigeantes telles que les agences de notation extra-financière ou ESG (environnement, social et gouvernance) et les investisseurs socialement responsables et attentifs à l'incidence de leurs investissements. Cette tendance générale découle en partie des ODD, qui sont de plus en plus utilisés par les entreprises et les institutions financières pour élaborer leurs stratégies et leurs cibles relatives à la durabilité. À l'inverse, les comportements socio-responsables devraient se traduire par une hausse des performances financières à long terme (quand bien-être rime avec santé financière)[34].

127. En tant qu'institution de financement à long terme à la poursuite d'objectifs concrets, la CEB intègre la RSE et la durabilité à l'ensemble de ses opérations. La Banque s'est donc engagée à contribuer activement à la transition mondiale vers la durabilité. En parallèle, elle doit s'assurer que ses activités de financement sont alignées sur les normes et les bonnes pratiques internationales, notamment celles suivies par les autres institutions financières internationales, et qu'elles répondent aux exigences toujours plus élevées des agences de notation extra-financière et des investisseurs socialement responsables.

128. En accordant une attention particulière à l'impact social, à la durabilité et aux ODD, la CEB a l'occasion de continuer à renforcer sa visibilité et sa place distincte sur le marché. Au cours des prochaines années, la CEB continuera de développer son cadre de durabilité (p. ex. l'établissement de rapports, la définition d'indicateurs clés de performance en matière de durabilité, l'engagement du personnel) et axera son approche de la durabilité sur des sujets directement liés aux activités de la Banque (p. ex. les obligations d'inclusion sociale, l'évaluation extra-financière de l'activité de prêt, l'évaluation des risques des emprunteurs et des bénéficiaires des investissements du point de vue des critères ESG et de la durabilité), car celles-ci font l'objet d'une surveillance potentiellement accrue de la part du grand public, des États membres, des investisseurs et des agences de notation.

129. Or la CEB est confrontée à des exigences toujours plus fortes de la part des agences de notation extra-financière (et des investisseurs socialement responsables), comme des agences de notation financière. Dernièrement, les trois plus grandes agences de notation ont chacune fait part de leur intérêt accru pour ces critères, soulignant l'importance des critères ESG pour leur processus de notation, ce qui aura une influence directe sur les normes ESG de la CEB (pour plus de détails sur les cadres des agences de notation, voir Annexe 7). Pour la CEB, cela signifie que son approche de la durabilité se rapproche de l'activité principale de la Banque, c'est-à-dire que les notes de crédit influent sur son financement. L'évaluation ESG est en train de devenir partie intégrante du raisonnement du secteur financier concernant les risques et les opportunités. La CEB doit être prête à produire et publier des informations détaillées sur les critères ESG et la durabilité, comme exigé par les agences de notation, les bonnes pratiques du secteur financier en matière d'établissement de rapports, les investisseurs et le grand public. Actuellement, la CEB bénéficie de l'évaluation "*prime*" de la part d'ISS-Oekom (ISS ESG depuis septembre 2019) et "*outperformer*" de la part de Sustainalytics.

[34] À titre d'illustration, l'enquête *ESG Global Survey* 2019 menée par BNP Paribas auprès de 347 investisseurs institutionnels du monde entier a montré que l'engagement global en faveur de la finance durable était en croissance, l'alignement sur les ODD et les rendements à long terme plus élevés étant les principaux moteurs de cette évolution.

# Ouvrages cités


Batsaikhan, Uuriintuya, Zsolt Darvas, et Inês Gonçalves Raposo. *People on the move: migration and mobility in the European Union.* Brussels: Bruegel, 2018.

CEB. *Investing in Public Infrastructure in Europe: A local economy perspective.* Paris: Council of Europe Development Bank, 2017.

COACCH. "The Economic Cost of Climate Change in Europe: Synthesis Report on State of Knowledge and Key Research Gaps.", 2018.

Crul, Maurice, Jens Schneider, et Frans Lelie. *The European Second Generation Compared: Does the Integration Context Matter?* Amsterdam: Amsterdam University Press, 2012.

EEA. *National climate change vulnerability and risk assessments in Europe, 2018.* European Environment Agency, 2018.

EEA. *Unequal exposure and unequal impacts: social vulnerability to air pollution, noise and extreme temperatures in Europe.* European Environment Agency, 2019.

EIB, et COR. *Investing in Europe's regions and cities: Maximising the impact of local and regional public expenditure.* Brussels: European Investment Bank; EU Committee of the Regions, 2013.

European Commission. *European Economic Forecast: Spring 2019.* Brussels: European Commission, 2019.

European Commission. *European Economic Forecast: Summer 2019.* Brussels: European Commission, 2019.

Fransen, Lieve, Gino del Bufalo, et Edoardo Reviglio. *Boosting Investment in Social Infrastructure in Europe: Report of the High-Level Task Force on Investing in Social Infrastructure in Europe chaired by Romano Prodi and Christian Sautter.* ELTI; EC, 2018.

ILO. *World Employment and Social Outlook 2018: Greening with jobs.* Geneva: International Labour Office – Geneva, 2018.

IMF. *World Economic Outlook, April 2019: Growth Slowdown, Precarious Recovery.* Washington D.C.: IMF, 2019.

OECD. *Settling In 2018: Indicators of Immigrant Integration.* Paris/European Union, Brussels: OECD Publishing, 2018.

OECD. *Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees.* Paris: OECD Publishing, 2018.

Rüttinger, Lukas, Dan Smith, Gerald Stang, Dennis Tänzler, et Janani Vivekananda. *A new climate for Peace: Taking Action on Climate and Fragility Risks.* An independent report commissioned by the G7 members: the German G7 Presidency, International Alert, Woodrow Wilson International Center for Scholars, 2015.

Tapia, Carlos, et al. "Profiling urban vulnerabilities to climate change: An indicator-based vulnerability assessment for European cities." *Ecological Indicators, vol. 78*, 2017: 142-155.

World Bank. *The Changing Nature of Work.* Washington DC: World Bank Group, 2019.

# ANNEXES au Plan de Développement

## Annexe 1 – Principales caractéristiques des plans de développement précédents

À la suite de la crise financière de 2008, de nombreux problèmes économiques et sociaux sont apparus dans toute l'Europe. Les gouvernements ont mené d'importants programmes d'assainissement des finances publiques, le secteur bancaire a traversé un processus de désendettement qui a réduit les investissements, la politique monétaire a poussé les taux d'intérêt à la baisse et des citoyens aux quatre coins du continent ont connu de graves difficultés économiques.

Les décideurs politiques ont essayé de répondre à ces différents défis et la CEB s'est efforcée de les aider à financer des projets d'investissement social afin d'assurer un avenir plus durable et inclusif. Depuis la crise, les plans de développement de la CEB[35] ont visé à soutenir les États membres afin de mettre un terme aux effets néfastes de la crise financière, qui ont persisté durant près d'une décennie, ainsi qu'aux problèmes structurels communs fragilisant la cohésion sociale.

Les plans précédents ont réalisé l'équilibre entre, d'une part, la réponse aux problèmes à court terme rencontrés par les États membres de la CEB et, d'autre part, la poursuite sur le long terme de politiques durables d'investissement conformes au mandat social de la Banque.

Le Plan de Développement 2010-2014 a accordé une importance considérable au i) soutien apporté aux États membres afin d'atténuer les effets économiques néfastes de la crise pour les plus vulnérables, de même qu'à ii) l'élaboration de moyens d'augmenter les opérations de prêt aux pays du groupe cible et aux collectivités locales où les possibilités de financement avaient tendance à être plus limitées.

Le Plan 2014-2016 visait à renforcer la mission sociale de la Banque alors que la reprise économique était faible, que les notations des emprunteurs de la CEB avaient chuté et que les gouvernements s'efforçaient de restructurer et finaliser les projets existants plutôt que d'en lancer de nouveaux. La Banque a par ailleurs adapté son orientation stratégique en proposant des prêts sur mesure afin d'aider les États membres à mieux absorber les fonds structurels de l'Union européenne (par le biais de la Facilité de cofinancement de l'UE, ou ECF) ou à combler les déficits de financement des pouvoirs publics dans le secteur social (par le biais de la Facilité de financement du secteur public, ou PFF). De plus, la CEB a intensifié son assistance technique, étendu sa coopération avec l'UE et augmenté le financement en faveur de la création d'emplois par le biais d'une ligne d'action sectorielle centrée sur les micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

En 2015, la CEB a mis en place le Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF) afin de répondre d'urgence à cette situation et fournir les commodités de base à ces personnes. Bien que le Plan de Développement 2017-2019 identifie et s'attaque à certaines répercussions de la crise financière de 2008 déjà couvertes par les plans précédents, il se recentre aussi sur la vision à long terme de la CEB, à savoir contribuer à un développement économique, social et environnemental durable au sein des États membres de la Banque.

[35] Plans de Développement 2010-2014, 2014-2016 et 2017-2019.

## **Annexe 2 –** Les projets du Fonds pour les Migrants et les Réfugiés (MRF)

Le Fonds pour les Migrants et les Réfugiés (MRF) a été créé en octobre 2015, afin de s'assurer que les États membres de la CEB puissant bénéficier des ressources nécessaires pour accueillir les migrants et les réfugiés qui entrent dans leur pays. Le fonds s'efforce également de fournir des financements pour les programmes qui favorisent l'intégration des migrants / réfugiés. En Juin 2019, le MRF avait levé un montant de €28,4 millions et approuvé un montant de €28,4 millions en faveur de différents projets sous forme de dons. Au total le MRF a soutenu 30 projets listés ci-dessous :

### Projets MRF approuvés à fin juin 2019

| Pays | Objet | Date d'approbation | Montant net approuvé (EUR) |
|---|---|---|---|
| **Allemagne** | Café d'apprentissage pour apprendre des langues et permettre aux réfugiés et migrants d'être autonomes à Nuremberg et ainsi améliorer la participation et l'accès à l'éducation, au travail et à la société des migrants et des réfugiés | 25/09/2018 | 600 000 |
| **Albanie** | *Kakavija Refugees Preparedness* - Assurer l'hébergement, le soutien médical et la sécurité personnelle | 28/06/2016 | 400 000 |
| **Albanie** | *Reception facilities at Kapshtica BCP* - Appui à la création d'un nouveau centre, à Kapshtica, point de passage frontalier de Korça | 23/04/2019 | 300 000 |
| **Bosnie-Herzégovine** | Augmentation de la capacité d'hébergement par l'extension de l'actuel centre d'accueil près de Sarajevo et la construction d'un nouveau dans le canton d'Una-Sana | 10/07/2018 | 1 400 000 |
| **Bosnie-Herzégovine** | Financement par le biais de l'Organisation internationale pour les migrations | 23/04/2019 | 400 000 |
| **Croatie** | Structure en trois volets : (i) Distribution d'articles non alimentaires et d'abris d'urgence, (ii) Mise en œuvre de la matrice de suivi de la mobilité, et (iii) Mise en place de comptoirs d'information aux points de rassemblement de la population migrante | 05/11/2015 | 765 000 |
| **Espagne** | Contribuer aux efforts en cours des autorités sanitaires espagnoles pour combler les lacunes dans la fourniture de soins de santé adéquats aux migrants et aux réfugiés transitant par les deux villes autonomes de Ceuta et Melilla | 25/09/2018 | 1 150 000 |
| **Finlande** | Intégration concrète et soutien aux migrants et aux réfugiés en Finlande (Helsinki, Espoo, Vantaa, Tampere et Turku) | 16/10/2018 | 260 000 |
| **Grèce** | Assurer la mise à disposition de matériel et de personnel dans les locaux des centres d'accueil primaire à Lesbos, Evros et Leros | 05/11/2015 | 911 078,28 |
| **Grèce** | *Elaionas/Athens ORF* - Créer des capacités d'accueil de 500 places | 05/11/2015 | 660 756,87 |
| **Grèce** | *REFRAME* - Prévenir et identifier des solutions durables en ce qui concerne les incidents de violence sexuelle et sexiste, la toxicomanie et l'addiction, tout en progressant vers l'intégration par le biais d'activités professionnelles/ateliers. | 27/06/2017 | 980 000 |
| **Grèce** | *U-Care* - Mise en place et exploitation d'installations d'hébergement temporaire pour les CSP des îles, soutien à deux refuges pour les CSP gérés par la Croix-Rouge hellénique (HRC) à Athènes et Kalavrita et soutien aux CSP en détention | 28/11/2017 | 2 994 243,13 |
| **Lituanie** | Améliorer les conditions d'intégration des personnes ayant obtenu l'asile en Lituanie et leur permettre d'avoir accès à un refuge après un séjour de trois mois au Centre d'accueil des réfugiés | 28/03/2017 | 600 000 |
| **Macédoine du Nord** | Renforcer les capacités et fournir l'équipement technique nécessaire aux agences gouvernementales compétentes, tout en facilitant également l'assistance et le soutien directs pour assurer la sécurité et le bien-être des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants | 05/11/2015 | 2 447 300 |
| **Macédoine du Nord** | Renforcer les capacités et fournir l'équipement technique nécessaire aux agences gouvernementales compétentes, tout en facilitant également l'assistance et le soutien directs pour assurer la sécurité et le bien-être des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants | 20/10/2015 | 1 000 000 |
| **Macédoine du Nord** | Reconstruction de trois bâtiments dans le complexe de Demir Kapija afin d'accroître la capacité d'accueil pour accueillir les migrants/réfugiés en transit et ceux qui sont bloqués après l'accord UE/Turquie du 3/2016 | 26/07/2016 | 1 930 000 |
| **Macédoine du Nord** | Mise en place d'une installation permanente de réception en transit (*Safe House*) pour accueillir les catégories de migrants les plus vulnérables | 27/06/2017 | 600 500 |

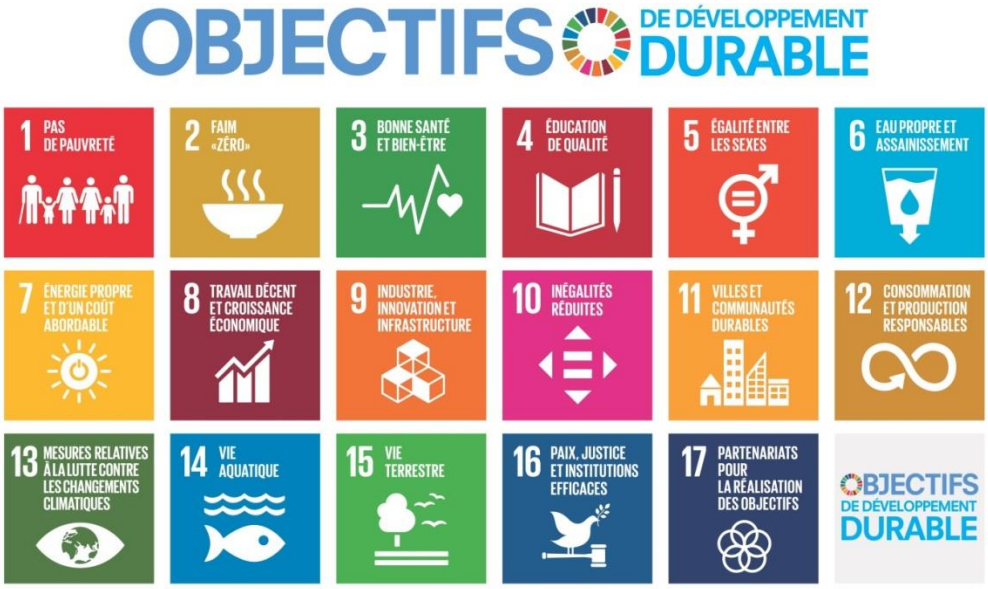
| Pays | Objet | Date d'approbation | Montant net approuvé (EUR) |
|---|---|---|---|
| **Macédoine du Nord** | Rénovation du Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Vizbegovo afin d'améliorer les services d'hébergement et de prise en charge des catégories vulnérables de migrants, telles que les enfants migrants non accompagnés et séparés, les victimes de violences sexuelles et sexistes, les parents isolés, les femmes enceintes, les femmes et les jeunes filles, les personnes âgées, les personnes handicapées physiques, mentales et intellectuelles, les LGBTI, etc. | 28/11/2017 | 700 000 |
| **Macédoine du Nord** | Financement par le biais de l'Organisation internationale pour les migrations | 26/03/2019 | 130 000 |
| **Macédoine du Nord** | Financement par le biais de l'Organisation internationale pour les migrations | 26/03/2019 | 200 000 |
| **Portugal** | Construction d'un nouveau centre d'accueil pour les réfugiés et agrandissement du centre d'accueil existant pour les mineurs | 12/04/2016 | 2 520 000 |
| **Portugal** | Financement par le biais du *Portugese Refugee Council* | 04/06/2019 | 20 000 |
| **Roumanie** | Accroître la capacité d'accueil des demandeurs d'asile en Roumanie | 16/10/2018 | 800 000 |
| **Serbie** | Structure d'aide à plein temps à la population migrante en Serbie | 20/10/2015 | 2 300 |
| **Serbie** | Remettre en état deux centres d'hébergement temporaire, l'un dans le sud près de la frontière de la Macédoine du Nord et l'autre dans le nord près de la frontière en Croatie, afin d'augmenter de 500 lits la capacité de logement à long terme des migrants | 08/12/2015 | 493 229,03 |
| **Serbie** | Répondre aux besoins les plus urgents de la population migrante dans les centres d'accueil pour migrants et réfugiés dans toute la Serbie | 06/09/2016 | 755 000 |
| **Serbie** | *Obrenovac training facility* - Améliorer un peu plus la vie des populations migrantes en leur permettant d'accéder facilement à un apprentissage informel et à des programmes professionnels. Organiser une thérapie travail-études pour les migrants qui séjournent dans le centre d'accueil | 21/05/2019 | 289 000 |
| **Slovénie** | Mettre en place une plate-forme d'échange d'informations à l'usage de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales en Slovénie, soutenir le processus d'identification des migrants et des réfugiés les plus vulnérables, et fournir des soins médicaux d'urgence par le biais d'équipes médicales mobiles. Fournir et livrer des articles non alimentaires d'urgence aux réfugiés et aux migrants | 05/11/2015 | 530 000 |
| **Slovénie** | Assurer un abri sûr et sécurisé pour les migrants en augmentant les capacités d'accueil et d'hébergement existantes en Slovénie | 05/11/2015 | 1 500 000 |
| **Suède** | Développer une transition en douceur entre l'école obligatoire et l'école secondaire et produire un modèle fonctionnel d'activités visant à promouvoir l'apprentissage d'une langue seconde et conçues pour aider les élèves à atteindre leurs objectifs éducatifs, accélérant ainsi l'inclusion et contrant l'exclusion | 16/10/2018 | 500 000 |

## **Annexe 3 –** Pays du groupe cible et non cible de la CEB

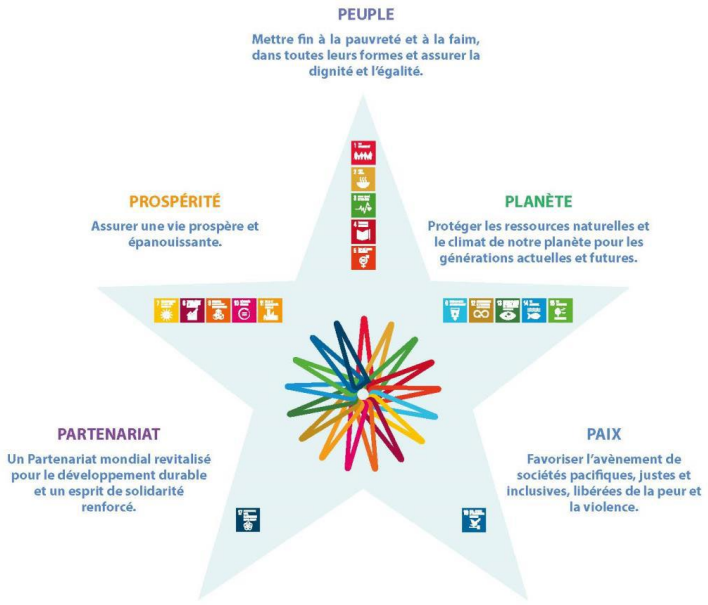
| **Cible** | **Non-cible** |
|---|---|
| Albanie | Allemagne |
| Bosnie-Herzégovine | Belgique |
| Bulgarie | Danemark |
| Chypre | Espagne |
| Croatie | France |
| Estonie | Finlande |
| Géorgie | Grèce |
| Hongrie | Irlande |
| Kosovo | Islande |
| Lettonie | Italie |
| Lituanie | Liechtenstein |
| Macédoine du Nord | Luxembourg |
| Malte | Norvège |
| Moldova (République de) | Pays-Bas |
| Monténégro | Portugal |
| République slovaque | Saint Marin |
| République tchèque | Saint Siège |
| Pologne | Suède |
| Roumanie | Suisse |
| Serbie | |
| Slovénie | |
| Turquie | |

## **Annexe 4 –** Objectifs de développement durable (ODD)

Les ODD, tels qu'énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, adopté par les 193 États membres des Nations Unies, sont les successeurs des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui ont pris fin en 2015. Alors que les huit OMD étaient axés sur les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) et les questions de développement connexes, les 17 ODD (et les 169 cibles qui leur sont associées) ont une portée élargie et vont plus loin dans la réalisation d'une ambition mondiale de développement durable aux niveaux économique, social, environnemental et politique. Si certaines cibles des ODD sont plus pertinentes pour les pays en développement (par exemple, les taux d'alphabétisation et la réduction des taux élevés de mortalité infantile et maternelle), un large éventail d'autres cibles des ODD sont de nature plus universelle et peuvent s'appliquer aux pays membres de la CEB.




Les ODD s'articulent autour de cinq domaines clés, à savoir les "5 P" (population, prospérité, planète, partenariat et paix). La responsabilité et la redevabilité en matière de réalisation de ces objectifs sont laissées aux pays eux-mêmes.



## **Annexe 5 –** Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (PPES)

Le texte ci-dessous est une synthèse de la "Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux".

Les objectifs de la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (PPES) sont les suivants :

- Soutenir la Banque dans la prise de décision.
- Permettre de sélectionner et de classer les projets selon des critères environnementaux et sociaux.
- Évaluer les risques et les potentiels effets négatifs que présentent les projets sur les plans environnemental et social.
- Identifier les actions permettant d'éviter, de minimiser, d'atténuer, de contrebalancer ou de compenser les répercussions négatives d'ordre environnemental et social.
- Fournir un mécanisme destiné à gérer les risques et les effets négatifs d'ordre environnemental et social tout au long du cycle du projet.
- Aider les clients à identifier et à gérer les risques et les effets négatifs d'ordre environnemental et social.
- Fournir un cadre solide pour la gestion des risques auxquels sont exposées les activités et la réputation de la Banque en matière de protection environnementale et sociale.
- Faciliter la coopération avec les partenaires de cofinancement en matière de protection environnementale et sociale.

L'approche de la Banque en matière d'examen et de gestion de la protection sociale s'appuie ainsi sur les principes énoncés dans la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales du Conseil de l'Europe et dans la Charte sociale européenne. Les principes qui sont particulièrement mis en valeur lors de l'exécution d'un projet sont liés aux thèmes suivants :

- Conditions de travail et droits des travailleurs
- Protection des groupes vulnérables
- Travail forcé et travail des enfants
- Égalité des sexes et non-discrimination
- Protection des moyens de subsistance et du logement
- Santé et sécurité de la communauté
- Information et consultation des parties prenantes

## **Annexe 6 –** Coopération entre le Conseil de l'Europe et la CEB sur les infrastructures judiciaires

Suite au Troisième sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe organisé à Varsovie (Pologne) en 2005, le financement des infrastructures des services administratifs et judiciaires a été intégré à la mission de la CEB. Depuis 2009, la CEB a approuvé 11 projets d'une valeur totale de € 462 millions portant sur l'infrastructure pénitentiaire, générant ainsi près de € 1 milliard pour financer l'amélioration ou la construction d'infrastructures pénitentiaires.

L'amélioration des infrastructures judiciaires dans les pays membres de la CEB est l'une des manières les plus efficaces de contribuer au renforcement de l'état de droit, en favorisant un système judiciaire transparent et indépendant et en soutenant la force de la démocratie. En outre, des infrastructures pénitentiaires appropriées jouent un rôle important en préparant les détenus à leur réintégration dans la société. À cet égard, les projets financés par la CEB englobent un éventail de services destinés aux détenus, comme les services de soins de santé et de soutien psychologique, ainsi que l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux activités récréatives, entre autres.

En raison de l'attention particulière qu'il accorde à la protection des droits humains, à la démocratie pluraliste et à l'état de droit, le Conseil de l'Europe est un interlocuteur important pour la Banque concernant des aspects particuliers de la préparation de projets en matière de financement d'établissements pénitentiaires. À cet égard, par exemple, des discussions sont régulièrement organisées avec la commission du Conseil de l'Europe chargée de la prévention de la torture.

En outre, les projets de la CEB portant sur la construction d'établissements pénitentiaires sont initialement évalués au regard de la compatibilité de leur conception avec les Règles pénitentiaires européennes fixées par le Conseil de l'Europe, notamment relatives à l'espace minimal par détenu et aux services de santé appropriés. Par ailleurs, la Banque recommande et soutient l'inclusion d'éléments supplémentaires, tels que la formation du personnel, les programmes relatifs aux détenus et le traitement des eaux usées, dans le champ d'application du projet.

## **Annexe 7 –** Cadres des agences de notation pour l'évaluation ESG

Les processus d'évaluation ESG (environnement, social et gouvernance) des trois plus grandes agences de notation de crédit sont détaillés ci-après :

- **S&P** a créé, "ESG Evaluations", afin de fournir un service autonome et à la demande d'évaluation sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (septembre 2018). S&P utilisera des données directement fournies par les entités au moyen d'un nouveau questionnaire de diagnostic ESG ainsi que des sources de données déjà existantes. L'évaluation ESG proposée n'est pas une notation de crédit ni un élément de la méthode de notation de crédit. Toutefois, les informations recueillies par S&P dans le cadre d'une évaluation ESG peuvent éclairer son analyse de crédit. Cela signifie que le nouveau produit de S&P sera en concurrence directe avec les évaluations traditionnelles ESG d'ISS ESG (précédemment ISS-oekom), de Sustainalytics et d'autres[36]. Par ailleurs, S&P teste actuellement une carte du risque des notations extra-financières qui dresse une cartographie générale des risques par pays et par secteur[37].
- **Moody's** a racheté Vigeo Eiris, une agence de notation extra-financière basée en France, en avril 2019, avec l'ambition d'élaborer une norme mondiale relative aux évaluations ESG. Bien que peu de détails soient disponibles pour le moment, cette alliance met Moody's en capacité d'offrir un portefeuille complet de services à ses clients qui leur permet d'évaluer les risques financiers et extra-financiers et de faciliter une performance durable[38].
- **Fitch Ratings** a annoncé être la première agence de notation de crédit à appliquer une approche systématique à la publication d'avis concernant la pertinence et l'importance des questions extra-financières pour les notes de crédit des entités individuelles. Depuis janvier 2019, cette approche complète a été déployée pour les entreprises, les institutions financières et les États, d'autres classes d'actifs devant suivre[39].

Outre cet intérêt des agences de notation, d'autres organismes tels que l'influente Organisation internationale des commissions de valeurs (IOSCO) ont récemment affirmé l'importance pour les émetteurs de tenir compte des critères ESG lorsqu'ils transmettent des informations essentielles aux investisseurs, c'est-à-dire l'impact sur la performance financière et la création de valeur[40]. De même, l'UE examine actuellement plusieurs possibilités pour intégrer l'évaluation ESG et la publication des risques/opportunités dans le secteur financier[41].

36 https://www.spglobal.com/en/research-insights/articles/sp-global-ratings-proposal-for-environmental-social-and-governance-esg-evaluations

37 https://www.spglobal.com/en/research-insights/articles/navigating-the-esg-risk-atlas

38 http://www.vigeo-eiris.com/fr/vigeo-eiris-et-moodys-investors-service-sallient-et-consacrent-la-reconnaissance-et-la-valeur-incontournable-de-levaluation-extra-financiere/

39 https://www.fitchratings.com/site/pr/10058528 et https://www.fitchratings.com/site/esg

40 www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD619.pdf

41 http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1571_fr.htm, http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635572/EPRS_BRI(2019)635572_EN.pdf et http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-8-2018-0363_FR.pdf



CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS - France
Tél : +33 (0)1 47 55 55 00
www.coebank.org